ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10
SAINT-ETIENNE

Quatre lignes téléphoniques { 59-92 59-94 / 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, Rue Richelieu
Téléphone : Richelieu Nos 39-67 et 39-58
LYON, 28, quai Augagneur - Tél. Moncey 86-19
ROANNE, 14, cours de la République - Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil - Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Bailler - Téléph. 3-98
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 9-94

La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Etienne à l'Agence Havas, à Lyon à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

La Tribune REPUBLICAINE

1939 - 41e Année - N° 275

50 centimes

MARDI 3 OCTOBRE

LUNE : der. quart, le 6 à 6 h. 27
Heure nouvelle
SOLEIL : lev. 6 h. 51, c. 18 h. 28.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 56
2 OCTOBRE (matin)

Nuit relativement calme. Coups de main et embuscades sur diverses parties du front.

Les artificiers français ont mis à jour plus de 3.000 mines non éclatées dans la forêt de Warndt

On pense que sur une superficie de 70 km² 6.000 engins avaient été disposés

Paris, 2 octobre.

Comme toujours, après la réussite d'une opération, les troupes françaises sont restées sur la défensive sur l'ensemble du front, au cours de la journée d'hier et de la nuit.

L'obscurité a été mise à profit, cependant, par l'adversaire, pour déclencher des coups de main suivant son habitude. Mais les patrouilles allemandes qui se glissaient dans le « no man's land » sont tombées, sur certains points, dans des embuscades françaises disposées en prévision de ces envois de patrouilles.

Il ne s'agit là que d'opérations tout à fait de détail qui n'ont mis aux prises que des effectifs infimes.

Elles ont amené, cependant, la capture de quelques prisonniers qui permettront probablement au commandement d'acquérir des informations précieuses et directes sur la situation des ouvrages immédiatement en contact avec les avant-postes français.

Les troupes françaises ne sont cependant pas restées inactives.

A l'intérieur même de leurs lignes, elles s'emploient à consolider et à aménager les positions et surtout à nettoyer la zone nouvellement occupée.

En se repliant, l'ennemi continue, en effet, à laisser derrière lui de très nombreux pièges. Certains n'ont pas été dévoilés lors de l'avance et les artificiers sont à l'ouvrage pour les localiser et les désarmer.

Dans cet ordre d'idées, un travail important a été accompli dans la forêt de Warndt, qui fut la première zone de ce genre occupée par les troupes françaises.

Les artificiers français n'ont pas mis au jour moins de 3.000 mines non éclatées.

On estime que dans cette région, sur 70 kilomètres carrés, 6.000 engins explosifs avaient été disposés.

Heureusement, ces mines étaient installées assez défectueusement.

Beaucoup ont sauté par l'influence à la suite du bombardement français. C'est ainsi, notamment, que tout un chapelet long d'un millier de mètres, a fait explosion à la suite de l'éclatement d'un seul obus.

Les aviations française et britannique livrent chaque jour des combats aériens au-dessus des positions ennemies.

Il s'agit, pour les appareils de chasse de protéger les missions des appareils de reconnaissance qui vont quotidiennement prendre des photographies aériennes de ouvrages fortifiés de la ligne Siegfried.

Naturellement, la chasse adverse est aux aguets et s'efforce d'empêcher ces vols de reconnaissance très gênants pour le commandement allemand.

D'autant plus qu'à ces reconnaissances photographiques viennent s'ajouter des reconnaissances au-dessus des arrières lointains des troupes allemandes. Ces vols de reconnaissance vérifiant et complétant des renseignements de diverses sources reçus par le haut commandement français ont permis à celui-ci d'acquérir la certitude qu'une partie des troupes allemandes qui ont été engagées en Pologne ont été ramenées en Allemagne centrale.

C'est pourquoi la chasse allemande a marqué, au cours des trois ou quatre derniers jours, une agressivité accrue.

Deux grandes rencontres se sont déroulées et ont mis aux prises, d'une part, cinq avions britanniques et neuf Messerschmidt et, au cours de la journée du 30 septembre, neuf chasseurs français protégeant deux avions de reconnaissance photographique et quinze appareils allemands.

Les Français ont engagé immédiatement le combat, malgré l'infériorité du nombre et ont abattu cinq appareils allemands. Le reste de la grosse escadrille ennemie a viré alors de bord et s'est éloignée. Les pertes françaises se sont élevées à trois appareils détruits. L'équipage de l'un d'eux est parvenu à quitter son bord et à descendre en parachute.

Les conversations de Moscou entre M. Saradjoglou et M. Molotov

Moscou, 2 octobre.

L'Agence Tass annonce qu'hier ont eu lieu entre M. Molotov et M. Saradjoglou, ministre des Affaires étrangères de Turquie, de longs entretiens consacrés aux questions actuelles et aux relations soviéto-turques.

M. Terentiew, ambassadeur de l'U. R. S. S. en Turquie, y assistait.

Berne, 2 octobre.

D'après une information de l'Agence Tass, de Moscou, l'entretien entre M. Molotov et M. Saradjoglou, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a duré quatre heures.

Il a été consacré à un examen des relations soviéto-turques, en présence de diverses autres personnalités.

Bagarres entre Tchèques et Allemands à Prague

Londres, 2 octobre.

Le correspondant du *Daily Mail*, à Amsterdam, rapporte que samedi des bagarres se sont produites à Prague entre Tchèques et la police allemande à l'occasion de la célébration de la fête du saint roi Winceslas, patron de la Bohême.

Plus de sept cents personnes auraient été arrêtées.

Par ailleurs, la Gestapo rechercherait partout douze autos blindées disparues mystérieusement, la semaine dernière, de l'arsenal militaire allemand de Prague.

Disparition mystérieuse du consul polonais à Kiev

Moscou, 2 octobre.

L'ambassade polonaise à Moscou assure que M. Matuszinski, consul général polonais à Kiev a disparu mystérieusement.

On craint qu'il n'ait été kidnappé.

Les sous-marins allemands auraient reçu l'ordre d'abandonner l'Atlantique

Londres, 2 octobre.

Le rédacteur du *Daily Express* affirme que la deuxième vague de sous-marins qui devait se rendre dans l'Atlantique a été détournée de sa route, cette zone ayant été jugée par le commandement allemand trop dangereuse.

Les sous-marins ont reçu l'ordre d'opérer dans le Skagerrak et l'entrée de la mer Baltique, ce qui expliquerait l'activité de ces sous-marins contre les bateaux danois, suédois et norvégiens.

Pour vous, mesdames...

Une tenue chaude et confortable pour descendre, la nuit, dans les abris. (Photo N. Y. T.)

M. Daladier a reçu M. de Lequerica

Paris, 2 octobre.

M. Edouard Daladier a reçu, ce matin, M. de Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Fritz KUHN, chef du Bund des Allemanrs au xEtats-Unis, qui voulait organiser une manifestation monstre paramilitaire à New-York et au Madison Square Garden, a été arrêté et la manifestation n'a pas eu lieu.

Fritz KUHN, au centre, photographié lors d'une manifestation similaire à New-York. (Photo Trampus.)

L'ÉTAT-MAJOR DU REICH concentre-t-il de nombreuses troupes EN VUE D'UNE OFFENSIVE ENTRE RHIN ET MOSELLE ?

Paris, 2 octobre.

M. Charles Morice écrit dans le *Petit Parisien* :

Depuis quatre ou cinq jours l'ennemi se renforce. Les renseignements parvenus de diverses sources à notre état-major général sont concordants. C'est la nuit que les formations venues de l'intérieur de l'Allemagne prennent leurs cantonnements dans toutes les localités situées à l'arrière de la ligne Siegfried.

Le renforcement dont il s'agit affecte l'ensemble du front occidental. Toutefois, il est moins « nourri » le long du Rhin et dans la forêt Noire que sur la ligne du nord-est, entre Rhin et Moselle.

Les formations en question sont-elles entièrement « neuves ». Viennent-elles du front oriental après un arrêt de quelques jours dans un centre de « réparation »,» où les « manquants » en matériel et en hommes ont été remplacés par des prélèvements effectués sur les diverses réserves ? Peu importe. Le fait est là. En face de nous sont aujourd'hui des forces que l'on peut évaluer au double, peut-être, de celles qui s'y trouvaient il y a quatre semaines, et qui ont peu à peu reçu des contingents supplémentaires.

L'ensemble des forces allemandes, d'après certains, pourrait être évalué, au début de ce mois d'octobre, à cinquante divisions minimum, auxquelles le commandement allemand pourrait ajouter celles qui sont stationnées dans les grandes villes de la vallée du Rhin, depuis la Suisse jusqu'aux confins de la Ruhr, c'est-à-dire de Lorrach à Cologne en passant par Fribourg, Rastatt, Karlsruhe, Mannheim, Mayence, Wiesbaden et Coblence.

Comme je l'indiquais hier, aucune concentration massive n'a été constatée sur un point plutôt que sur un autre. En cas de besoin le grand état-major allemand pourrait, il est vrai, porter sur le front d'attaque choisi par lui ou sur les parties menacées par une offensive franco-britannique, des forces nombreuses, grâce aux multiples voies d'accès qu'il a aménagées dans le temps de paix en vue de l'alimentation en hommes et en matériel de sa ligne de défense, conçue, rappelons-le, en profondeur.

Si les assurances données par les Allemands aux petits pays voisins de la France de ne pas violer leur neutralité étaient sincères, on pourrait affirmer avec certitude que, une fois de plus, les grandes batailles mettant aux prises les Germains et les Français, appuyés par les Britanniques, se dérouleront tout d'abord dans les régions où notre grand Turenne et les généraux de la Révolution infligèrent aux ennemis de notre pays les plus sanglantes défaites : Palatinat, Rhénanie.

Doit-on s'attendre à une offensive « Kolossale » des Allemands ? C'est possible. Mais rien, à l'heure actuelle, ne permet de l'affirmer. Le renforcement auquel l'ennemi procède semblerait plutôt indiquer qu'il redoute de notre part une action prochaine et plus étendue que celle que nous avons poursuivie jusqu'à ce jour.

En attendant, nos éléments des fronts lorrain et alsacien ou, plus exactement — puisque nous sommes en terre allemande — de la Sarre et du Palatinat, poursuivent sans arrêt leur avance méthodique. Pas un jour ne se passe sans qu'une amélioration de nos positions ne soit réalisée par eux.

La méthode employée par le commandement et admirablement appliquée par nos combattants pourrait s'appeler la méthode du « coup d'épaule ».

En effet, sur le front du nord-est, qui s'étend sur une longueur de 135 à 145 kilomètres, nous avons une série de secteurs et de sous-secteurs qui, pour le profane, forment un tout, une ligne continue. En réalité, et tout en étant en étroite liaison les uns avec les autres, chaque secteur et sous-secteur opèrent pour son compte. Je veux dire que le combat ne se produit pas journellement d'un bout à l'autre du front.

Les actions sont locales. Les communiqués du généralissime n'ont jamais manqué de l'indiquer.

Les éléments d'un secteur ou d'un sous-secteur réalisent, sans s'occuper de ce qui se passe à leur droite ou à leur gauche, une avance intéressante, qui met à la disposition de l'artillerie des observatoires nouveaux et de premier ordre. Cette avance a porté les nôtres assez au delà de la ligne générale. C'est le coup de « l'épaule gauche ». Demain, les éléments d'un autre secteur ou sous-secteur agiront à leur tour et gagneront une position offrant un intérêt très grand. Ce sera le coup de « l'épaule droite ».

En d'autres termes, nos éléments sont « montés » comme une énorme machine articulée ayant un mécanisme central, lequel met en mouvement tour à tour toutes les parties de la machine, mais dans un ordre irrégulier. Le mécanisme central c'est le commandement. Tenant compte des circonstances et des possibilités, il met aujourd'hui en mouvement tel secteur plutôt que tel autre, mais l'autre sera mû à son tour.

L'autre jour, le secteur de Perl avançait irrésistiblement. Il s'agissait d'un coup donné par l'épaule gauche. Hier, c'est celui de la région sud-ouest de Sarrelouis qui s'est mis en mouvement. Ce fut un coup de l'épaule droite. Demain, après-demain, une « nouvelle épaule gauche » sera portée en avant, puis une « nouvelle » épaule droite. Et c'est ainsi que, sans pertes élevées, nous avons pu pénétrer assez profondément dans toutes les avancées de la ligne Siegfried et parvenir même, en plusieurs points, à proximité d'ouvrages constituant la ligne elle-même.

Les positions conquises aux limites du village sarrois de Borg ont pu être organisées solidement par nos soldats grâce à la protection des feux de l'artillerie occupant l'ouvrage des Merschweiler, situé à environ cinq kilomètres au sud. L'ennemi, pour gêner les travaux de consolidation, a fait ouvrir par son artillerie un feu de harcèlement auquel la nôtre a riposté par des tirs de « représailles ». Ceux-ci ont rapidement fait comprendre à l'adversaire l'inutilité de son entreprise.

Hier, nous avons pu améliorer nos positions dans la région sud-ouest de Sarrelouis. Il s'agit du secteur de la rivière Nied, qui a déjà fait « parler » de lui à plusieurs reprises. Le méandre de cette rivière serpente dans une vallée très profonde avant d'aller livrer les eaux à la Sarre. Nous tenons là des collines en surplomb. Mais une hauteur boisée était restée aux mains des Allemands. Nous la leur avons enlevée. Elle constitue pour nous un « balcon » permettant d'observer plus facilement les positions ennemies situées aux approches de Sarrelouis, patrie du maréchal Ney. C'est dans cette région — le « Petit Parisien » l'a déjà indiqué — que s'élève — il serait peut-être prudent de dire : s'élevait — le château de von Papen.

Entre le secteur sud-ouest de Sarrelouis et celui à l'est de Sarrebruck, les deux artilleries ont montré, au cours des dernières vingt-quatre heures, une activité réduite. Au sud même de la grande cité industrielle, l'ennemi possède un fort qui protège Sarrebruck contre une attaque frontale. Bien entendu, il n'a jamais été dans les intentions du commandement français d'enlever l'importante ville de cette façon-là.

Plus loin, au sud de Deux-Ponts, qui est prise sous le feu des canons de l'ouvrage de d'Orenthal, rien à signaler, de même que dans le secteur de Wissembourg, où l'ennemi, on ne l'a pas oublié, a tenté à plusieurs reprises, mais en vain, d'aborder notre frontière. La ligne de la Lauter demeure intacte.

Si l'activité terrestre a été relative au cours de la journée de samedi, l'activité aérienne a été intense. De midi à 17 heures, des combats se sont déroulés pour ainsi dire sans interruption, au-dessus des lignes allemandes. Escadrilles françaises et britanniques y ont pris part en étroite liaison.

Le nombre d'avions de chasse allemands abattus a été plus élevé que celui des appareils de chasse français touchés par les balles des mitrailleuses ennemies.

Les constatations qui ont pu être faites par le haut commandement de l'armée de l'air confirment celles qui avaient été précédemment enregistrées : appareils excellents, pilotes hors de pair, sûreté de tir et acrobaties presque toujours meilleures que du côté ennemi.

LA POLOGNE CONSIDÈRE L'ACTE GERMANO-RUSSE COMME NUL ET NON AVENU

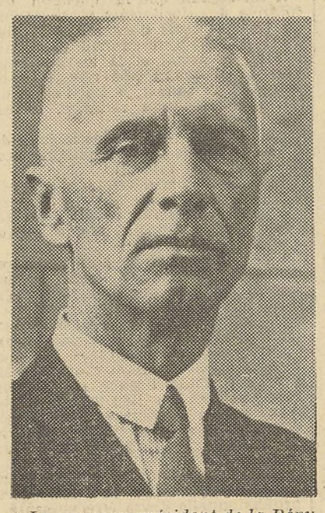

Le nouveau président de la République polonaise, M. RACZKIEWICZ, ancien président du Sénat polonais, ancien ministre de l'Intérieur, ancien voïvode de Vilno. (Photo France-Presse.)

Berne, 2 octobre.

Le ministre de Pologne à Berne a adressé au département fédéral une note dans laquelle il dit notamment :

La déclaration du gouvernement du Reich et du gouvernement des Républiques soviétiques socialistes du 28 septembre courant publiée aujourd'hui dans la presse mondiale constitue une violation inouïe des principes du droit international sur lesquels repose toute la coopération des pays civilisés.

Cet acte se distingue par le mépris total des engagements internationaux et de toute morale humaine. La Pologne le considère comme nul et non avenu, et entend poursuivre la lutte jusqu'à la victoire en coopération avec ses alliés.

Le changement de gouvernement est notifié à Berne

Berne, 2 octobre.

Le ministre de Pologne à Berne a communiqué au département politique fédéral, que le professeur Ignacy Moscicki a résigné ses fonctions de président de la République polonaise et que M. Rackiewicz, ancien président du Sénat, a assumé les fonctions de président de la République de Pologne.

Le ministre de Pologne a aussitôt informé le département politique fédéral de la formation d'un gouvernement polonais.

L'ancien président se réfugie en Suisse

Belgrade, 2 octobre.

C'est par erreur que l'on a annoncé samedi soir que M. Moscicki, ancien président de la République de Pologne était arrivé en territoire yougoslave.

Il s'agissait, en réalité, de son fils, M. Michel Moscicki, ministre de Pologne à Bruxelles qui se rendait en Roumanie pour rencontrer son père à Craiova.

Un groupe de 80 réfugiés polonais pour la plupart des hauts fonctionnaires de divers ministères, a traversé hier la frontière roumano-yougoslave à Vélika Kikinda, se rendant en France.

Parmi eux, se trouvait M. Stanislas Merzencki, ancien chef de Cabinet de M. Moscicki qui a déclaré que l'ancien président avait l'intention de se rendre en Suisse pour se reposer dans un sanatorium.

Mme Rydz Smicly a traversé hier soir Sibotica venant de Roumanie et se rendant en France.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL ROUMAIN...

Le nouveau président du conseil roumain, le général ARGESEANO. (Photo « Illustration »)

...et les funérailles de l'ancien

Sur le passage du cortège funèbre, les soldats renrent les honneurs. (Photo « Illustration »)

AU JOUR LE JOUR

Paris, 2 octobre.

Voici un bel exemple de solidarité agissante. On sait dans quelle situation précaire la fermeture des théâtres parisiens a placé de nombreux artistes qui, du jour au lendemain, se trouvèrent dans la gêne la plus cruelle. Il fallait, d'urgence, secourir ces cigales sans froisser leur dignité en les conviant au moins une fois par vingt-quatre heures, à une table frugale dont ils fussent appelés à couvrir une partie minime des frais. C'était là une suprême délicatesse.

En quatre semaines, l'œuvre du « Déjeuner des artistes » s'organisa, recueillit des oboles et fut prête à fonctionner. Le premier repas a été servi vendredi dernier au Bal Tabarin à deux cents comédiens et chanteurs qui, pour la modique somme d'un franc, reçurent une portion de bœuf bourguignon, du fromage, une compote de fruits, un carafon de vin et du pain à discrétion. Et ce jour-là, pour marquer l'inauguration de ces fraternelles autant que modestes agapes, un apéritif fut servi à tous les convives et aux membres du Comité d'organisation qui a réussi ce tour de force de donner pour vingt sous ce qui lui coûte huit francs et de s'en montrer satisfait.

Il est à prévoir que plusieurs théâtres ouvriront leurs portes plusieurs fois par semaine avant peu et qu'ainsi le nombre des artistes nécessiteux diminuera. Mais alors, ceux qui, de nouveau, pourront vivre de leurs ressources, sauront aider sans doute, dans la mesure de leurs moyens, les camarades qui resteront sans emploi.

Disons encore que le service est fait bénévolement, au Bal Tabarin, par Camille Bert, Elmire Vautrin, Nette Avril et une dizaine d'autres « serveuses » non moins estimées du public, qui sont doublement à louer, car elles apportent au « Déjeuner des Artistes » le concours de leur bourse et de leur personne.

Jacques CHOLET.

Un vapeur danois torpillé sans avertissement

Copenhague, 2 octobre.

De l'Agence Ritzau :

Le vapeur danois « Vendia » a été attaqué samedi par un sous-marin allemand dans la mer du Nord et torpillé. Le navire a coulé immédiatement et onze hommes sur les dix-sept qui composaient l'équipage ont péri. Les six autres ont été recueillis par le sous-marin rapatrié et par les soins d'un navire danois. « Le Vendia » dès qu'il eut aperçu le sous-marin s'arrêta, mais le sous-marin qui n'avait envoyé aucun avertissement, tira deux fois sur le vapeur puis le torpilla immédiatement, provoquant une explosion.

Des soldats écossais arrivant sur le front français (Photo N. Y. T.)

LE SOCIALISME DEVANT LA GUERRE

Pas de paix possible avec l'hitlérisme

Sous ce titre, M. Marx Dormoy, maire de Montluçon, sénateur de l'Allier, écrit dans la *Lumière* :

En 1914, le Parti socialiste était au premier rang de la mêlée pour que, selon le mot de l'un des siens, « la République française ne périsse pas ». Il est entré dans la guerre actuelle, imposée aux démocraties, pour des raisons identiques. Il veut empêcher Hitler d'établir en Europe et dans le monde l'hégémonie allemande ; il veut aussi défendre la liberté et sauvegarder les droits des peuples et des nations.

En 1939, les gouvernements de France et de Grande-Bretagne ont fait l'impossible pour éviter la guerre en acceptant les plus durs sacrifices — sacrifices que nous sommes un certain nombre à avoir dénoncés comme de lourdes fautes. Ils ont administré la preuve de leur volonté de maintenir la paix. Cette volonté les animait encore dans les tout derniers jours, même dans les toutes dernières heures qui ont précédé l'agression hitlérienne. C'est parce qu'ils en avaient la profonde conviction que les parlementaires socialistes unanimes ont voté les crédits de guerre.

Le but que le socialisme français assigne à ses efforts est donc clair : pas de conquêtes, pas d'annexion. L'objectif, pour lui, sera atteint quand l'hitlérisme — ce retour à la barbarie — aura été vaincu et qu'on aura passé la camisole de force au fou furieux placé à sa tête.

Aucune paix n'est possible avec l'Allemagne hitlérienne. On ne traite pas avec un gouvernement qui n'a pas de parole et dont la trahison de ses propres engagements est devenue la loi.

Une paix — la paix à tout pris — signée dans les circonstances présentes, serait la pire des choses : elle isolerait la France et préparerait avant peu de nouvelles hécatombes.

Personne dans notre parti ne songe, ne veut d'une pareille paix, aussi précaire et aussi misérable. Naturellement, nous ne sommes pas sensibles aux souffrances, aux douleurs de toutes sortes qui vont accabler nos soldats dans les jours qui viennent. Nous savons aussi tout le prix du sang d'une jeunesse qui constitue le capital le plus précieux pour notre pays et pour la civilisation.

Mais la paix à l'heure actuelle, malgré l'ardent désir de la conduire qui anime tout homme vraiment humain, provoquerait des illusions rapidement déçues. Elle ne serait qu'une trêve de quelques semaines, de quelques mois. Elle ne pourrait que consacrer la victoire d'Hitler sur la Pologne ; elle renforcerait donc sa puissance. Avant peu, il se retournerait contre nous, pour réclamer, pour exiger. Et, cette fois, la France serait seule en face du monstre !

Est-ce là le langage d'un « jusqu'au boutiste » effréné » ? Nullement. Je ne veux pas continuer la guerre une minute de plus qu'il ne sera nécessaire. J'avoue cependant ne pas comprendre — à moins que je ne comprenne trop — la pensée de ceux qui, comme M. Mussolini, déclarent qu'on ne peut songer, après l'écrasement de la Pologne, à rétablir le statut politique de l'Europe tel que les traités de 1919 l'avaient déterminé. Alors, il n'était pas besoin d'entrer en guerre. On devait prévoir que la Pologne ne tiendrait pas plus de quelques semaines devant l'écrasante supériorité en hommes et en matériel de l'armée allemande. Dès avant le 1er septembre, il fallait l'abandonner à son sort malheureux. Or, c'est pour tenir des engagements d'honneur que la France et la Grande-Bretagne sont entrées dans le conflit, et aussi pour leur propre défense. Les alliés se trouvent dans une situation qui rappelle celle de 1914. Ils ne se battaient pas alors pour la Serbie, écrasée par l'Autriche. La Belgique, il y a vingt-cinq ans, avait été entièrement occupée, dès les premiers jours, les Allemands se trouvaient aussi à Noyon. En tenant, nous avons eu la victoire. Et c'est elle qui a permis la réparation du droit outragé en ce qui concerne la Belgique ; c'est elle qui a permis la réparation du droit violé en 1870 par le rapt de l'Alsace-Lorraine.

Comment obtenir cette victoire, ne manquera-t-on pas d'interroger ? Les armées, solidement retranchées, l'une derrière la ligne Maginot, l'autre derrière la ligne Siegfried resteront-elles très longtemps à se regarder en chien de faïence ? Je n'en sais rien. Et ceux qui parlent ainsi n'en savent pas plus que moi, aucune action d'envergure n'ayant été, jusqu'à présent, entreprise — et j'en loue fort notre Etat-Major. L'expérience de la dernière guerre pourrait, néanmoins, servir d'enseignement. Les tranchées allemandes étaient — comme les nôtres — imprenables. Le facteur économique a joué en faveur des alliés. Il a mis le Reich à leur merci. Pourquoi n'en serait-il pas encore de même ?

Le blocus est une arme puissante. Son efficacité doit être déterminante si je m'en réfère à l'opinion de ceux qui expliquaient les événements des années qui ont précédé la guerre par la crise d'autarcie dont souffrait l'Allemagne. Un de mes camarades ajoutait que l'Anschluss et l'annexion des Sudètes avaient encore aggravé la situation du Reich. Les habitants, disait-il, ont rejoint la mère-patrie en n'apportant pas avec eux la nourriture. Pendant des années, les Allemands ont souffert de la pénurie de matières premières. Et, subitement, par la grâce de Staline, ils ne connaîtraient plus la tension exténuante à laquelle ils ont été soumis ; ils trouveraient en U.R.S.S. le coton, le caoutchouc, le manganèse et cent autres produits qui leur manquent ! Mais comment la Russie livrerait-elle ces produits, puisqu'elle-même ne les a pas ?

Rien ne peu atteindre, ni entamer notre certitude de la victoire définitive. Il s'agit bien, en effet, d'instaurer, cette fois, un ordre nouveau et d'établir, sur des bases solides, la véritable paix à laquelle le monde aspire. Cette paix, pour être réelle et durable, ne peut être édifiée que sur les principes de la liberté et de la démocratie ; elle doit également et nécessairement reposer sur le désarmement général. Beaucoup redoutent que le bolchevisme stalinien installe sa dictature infernale sur les ruines de la dictature hitlérienne. Ce danger — c'en est un — ne serait à redouter que si nous avions une paix bâtarde.

Il n'est qu'un moyen d'arrêter le bolchevisme dans sa marche, c'est de gagner la guerre, c'est d'en finir avec l'hitlérisme. Ainsi nous éviterons la réaction de quelque nom qu'elle s'affuble.

MARX DORMOY.

LE RETOUR à la marche normale des trains

Saint-Etienne.

Le Gouvernement avait annoncé un prompt retour à la marche normale des trains.

On pourra, à la lecture des horaires ci-dessous et qui sont entrés en vigueur le 2 octobre, se convaincre de l'effort réalisé par la S. N. C. F. et son personnel :

Saint-Germain-des-Fossés-Roanne

Saint-Germain, départ : 3 h. 42, 6 h. 20, 5 h. 55, 10 h. 15, 13 h. 49, 14 h., 17 h. 40, 18 h. 27.

Roanne, arrivée : 4 h. 37, 7 h. 22, 7 h. 10, 11 h. 54, 14 h. 49, 15 h. 14, 19 h. 12, 19 h. 25.

Roanne, départ : 6 h. 40, 7 h. 26, 10 h. 57, 12 h. 16, 16 h. 35, 21 h. 21, 21 h. 38, 23 h. 23.

Saint-Germain, arrivée : 7 h. 54, 8 h. 19, 12 h. 24, 13 h. 08, 17 h. 55, 22 h. 13 h., 23 h. 04, 0 h. 16.

Saint-Etienne-Châteaucreux Clermont-Ferrand

St-Etienne-Châteaucreux, départ, 6 h. 25, 12 h. 10, 16 h. 40, 19 h. 15.

St-Etienne-La Terrasse, départ, 6 h. 31, 12 h. 16, 16 h. 46, 19 h. 20.

St-Just-sur-Loire, 6 h. 48, 12 h. 33, 17 h. 03, 19 h. 36.

Bonson, 7 h. 01, 12 h. 46, 17 h. 14, 19 h. 46.

Montbrison, arrivée, 7 h. 29, 13 h. 15, 17 h. 37, 20 h. 20.

Boën, 8 h. 02, 18 h. 12, 20 h. 50.

Thiers, arrivée, 9 h. 44, 19 h. 49.

Clermont-Ferrand, arrivée, 11 h. 22, 21 h. 34.

Saint-Germain-Darsac-Le Puy

Saint-Germain-des-Fossés, départ, 4 heures 44 ; Vichy, 5 h. 11 ; Ambert, 8 h. 16 ; Sembadel, 10 h. 50 ; Darsac, 11 h. 31 ; Le Puy, arrivée, 12 h. 07.

Saint-Germain-des-Fossés, départ, 15 h. 30 ; Vichy, 15 h. 50 ; Ambert, 18 h. 49 ; Sembadel, 20 h. 50 ; Darsac, 21 h. 30 ; Le Puy, arrivée, 22 heures 07.

Le Puy, départ, 5 h. 50 ; Darsac, 6 h. 30 ; Sembadel, 7 h. 15 ; Ambert, 8 h. 47 ; Vichy, 11 h. 28 ; Saint-Germain-des-Fossés, arrivée, 13 h. 27.

Le Puy, départ, 15 h. 50 ; Darsac, 16 h. 28 ; Sembadel, 17 h. 10 ; Ambert, 18 h. 44 ; Vichy, 21 h.50 ; Saint-Germain-des-Fossés, arrivée, 22 h. 01.

Roanne - Paray-le-Monial

Roanne, départ, 6 h. 15, 10 h. 52 19 h. 35 ; Pouilly-s.-Charlieu, 6 h. 55, 11 h. 27, 20 h. 15 ; Paray-le-Monial, arrivée, 8 h. 13, 12 h. 37, 21 h. 33.

Paray-le-Monial, départ, 5 h. 17, 10 h. 17, 18 h. 50 ; Pouilly-sous-Charlieu, 6 h. 33, 11 h. 25, 20 h. 11 ; Roanne arrivée, 7 h. 11, 11 h. 55, 20 h. 48.

Clermont-Ferrand Saint-Etienne-Châteaucreux

Montbrison, départ, 5 h. 20 ; Bonson, 5 h. 46 ; St-Just-sur-Loire, 6 h. 01; St-Etienne-la-Terrasse, 6 h. 18 ; Saint-Etienne-Châteaucreux, 6 h. 23.

Clermont-Ferrand, départ, 5 h. 32 ; Thiers, 7 h. 03 ; Boën, arrivée, 8 h. 30; Montbrison, départ, 9 h. 03 ; Bonson, 9 h. 31 ; Saint-Just-sur-Loire, 9 h. 43 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 9 h. 59 ; St-Etienne-Châteaucreux, 10 h. 05.

Boën, 12 h. 18 ; Montbrison, 12 h. 49; Bonson, 13 h. 17 ; Saint-Just-sur-Loire, 13 h. 29 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 13 h. 46 ; Saint-Etienne-Châteaucreux, 13 h. 52.

Clermont-Ferrand, départ, 16 h. 02 ; Thiers, 17 h. 30 ; Boën, 19 h. 05 ; Montbrison, 19 h. 34 ; Bonson, 19 h. 58; Saint-Just-sur-Loire, 20 h. 08 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 20 h. 21 ; Saint-Etienne-Châteaucreux, 20 h. 27.

Saint-Etienne-Bonson-Sembadel

Saint-Etienne-Châteaucreux, départ, 7 h. 23 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 7 h. 29 ; Saint-Just-sur-Loire, 7 h. 46 ; Bonson, 8 h. 08 ; St-Bonnet-le-Château, 9 h. 19 ; Craponne, 10 h. 10 ; Sembadel, arrivée, 10 h. 39.

Saint-Etienne-Châteaucreux, départ, 18 h. 10 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 18 h. 16 ; St-Just-sur-Loire, 18 h. 32 ; Bonson, 18 h. 51 ; Saint-Bonnet-le-Château, 20 h. 08 ; Craponne, 21 h. 01 ; Sembadel, arrivée, 21 h. 30.

Sembadel, départ, 5 h. 32 ; Craponne, 6 h. 04 ; St-Bonnet-le-Château, 6 h. 59 ; Bonson, 7 h. 58 ; Saint-Just-sur-Loire, 8 h. 10 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 8 h. 28 ; Saint-Etienne-Châteaucreux, arrivée, 8 h. 32.

Sembadel, départ, 16 h. 52 ; Craponne, 17 h. 24 ; St-Bonnet-le-Château, 18 h. 19 ; Bonson, 19 h. 14 ; Saint-Just-sur-Loire, 19 h. 28 ; Saint-Etienne-la-Terrasse, 19 h. 44 ; Saint-Etienne-Châteaucreux, 19 h. 50.

Langeac-Saint-Etienne

Langeac, départ : 7 h. 12 ; Darsac, 8 h. 41 ; Le Puy, arrivée 9 h. 17 ; départ 10 h. 43 ; La Voûte-sur-Loire 11 h. 03 ; Firminy, arrivée 13 h ; Le Chambon 13 h. 12 ; La Ricamarie 13 h. 19 ; Saint-Etienne-le-Clapier 13 h. 32 ; Saint-Etienne-Châteaucreux, arrivée 13 h. 40 ;

Langeac, départ 17 h ; Darsac. 19 h. 31 ; Le Puy arrivée 20 h. 11 ;

Saint-Etienne-Langeac

Saint-Etienne-Châteaucreux, départ 12 h. 30 ; Saint-Etienne-le-Clapier 12 h. 38 ; Saint-Etienne-Bellevue 12 h. 46 ; Darsac 18 h. 14 ; Langeac, arrivée, 20 heures 28.

NEVERS ET LA RÉGION

Le communiqué d'il y a 25 ans

La bataille continue, très violente, notamment dans la région de Roye où les Allemands paraissent avoir concentré des forces importantes. Le front de combat se prolonge actuellement jusque au sud d'Arras.

Sur la Meuse, les Allemands ont tenté de jeter, près de Saint-Mihiel, un pont qui a été détruit cette nuit.

En Woëvre, notre offensive continue et progresse pas à pas.

Sur tout le reste du front, il n'a été tenté, de part et d'autre, que des opérations partielles.

Le devoir

La guerre continue ses ravages.

Là-bas, sur le sol de l'héroïque Pologne, des maisons, des hôpitaux, des œuvres d'art ont été détruits ; des femmes, des enfants, des vikeillards ont été broyés par la mitraille, brûlés par des bombes incendiaires ; des ruisseaux de larmes et de sang ont coulé.

Près de notre territoire, sur la frontière de l'Est, la lutte a commencé.

Nous. anciens combattants, qui, durant quatre années, avons connu l'horrible vision, nous qui croyions à la dernière guerre, notre cœur se serre, notre conscience se révolte.

Cependant, il faut tenir compte de la triste réalité....

Nous svons que cette nouvelle guerre nous a été imposée ; nous connaissons le criminel qui a déclenché le cataclysme, nous connaissons le monstre qui a allumé l'incendie.

Nous savons que nos dirigeants ont tout fait pour préserver la Paix.

Les soldats qui sont montés là-haut à la frontière sont partis avec calme, résignation et courage.

Ils sont partis avec la certitude de vaincre, parce que le Droit est avec nous.

Ils luttent non seulement pour la défense du pays, mais aussi pour assurer notre liberté et celle des peuples civilisés.

Ils savent que la France, fidèle à sa noble tradition de générosité, s'est levée pour combattre l'Injustice.

Elle s'est dressée pour détruire l'hitlérisme, cette nouvelle peste qui contamine l'Europe.

Le Devoir, pour tous les Français, est de s'unir, de s'entr'aider. Toutes les forces matérielles et morales doivent être mises au service du pays.

Le Devoir, pour ceux qui restent à l'arrière : mutilés, anciens combattants non mobilisables en raison de leur âge, est de soutenir ceux qui font le sacrifice de leur vie, de protéger la famille du mobilisé.

Vous aussi vous devez combattre l'injustice.

Il ne faut pas que les abus, le favoritisme, les scandales de l'autre guerre se renouvellent.

Plus de profiteurs ! Plus d'embusqués !

Anciens Combattants, vous ferez votre devoir de gardien vigilant de la Justice !

F. P.

Mutilé de guerre.

Documents photographiques

Le Préfet de la Nièvre à MM. les sous-préfet et maires du département

Il est signalé que la question du contrôle des documents photographiques susceptibles d'intéresser la Défense nationale, la sécurité de l'Etat, l'ordre, le moral et la moralité publics ainsi que le bon renom de la France à l'étranger, a fait l'objet de la réglementation résumée, ci-dessous ;

Exportation. — L'exportation de tous documents photographiques non développés est interdite.

Les documents développés destinés à l'exportation sont soumis au visa du préfet ou de son délégué, du département dans lequel réside le producteur.

Licences. — Nul ne peut produire, diffuser, exporter ou importer des documents photographiques s'il n'est titulaire d'une licence délivrée par le commissaire général à l'Information, à la demande des intéressés.

Cartes professionnelles. — Les opérateurs appartenant aux organismes titulaires d'une licence ne peuvent exercer dans un lieu ou établissement public s'ils ne sont titulaires d'une carte professionnelle délivrée par le commissaire général à l'Information.

Censure. — Tout négatif pris par un opérateur titulaire d'une carte professionnelle devra être présenté à la censure, accompagné de deux épreuves portant chacune au verso la légende correspondante ainsi que la mention du lieu et de la date de la prise de vue et le nom du producteur.

Importation. — La reproduction de tout document photographique émanant de l'étranger est interdite, sauf visa préalable du préfet ou de son délégué.

Chaque document devra être présenté avec la légende correspondante au verso, porter la mention du lieu et de la date de la prise de vue, le nom du producteur et celui de l'importateur.

DE FAUX PROPHÈTES

Nous avons parlé sans détour aux anciens partisans de la dictature pseudo-rouge de Staline, nous devons parler de même aux anciens partisans de la dictature pseudo-blanche d'Adolf Hitler. Beaucoup, nous l'espérons, regrettent d'avoir donné dans le panneau de l'idéologie naziste et d'avoir cru aux vociférations anticommunistes du faux prophète de Berchtesgaden. La propagande berlinoise abusa de leur crédulité avec une impudence que nous avons dénoncée bien des fois.

Au lendemain de l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie, l'un d'eux osait dire textuellement : « Nous félicitons Hitler de ne pas vouloir causer avec ces deux crapules : Flandin et Boncour, et avec ce regime de crétins : la démocratie française. J'affirme que l'Allemagne fasciste est le rempart le plus solide contre la peste bolcheviste. Et c'est pourquoi nous refusons d'être contre Hitler. » Le même, dont nul ne prononce plus le nom aujourd'hui, encourageait une poignée d'hurluberlus sans cervelle à crier : « Vive Hitler ! » en plein Paris. No sprotestations contre un semblable parti pris ne trouvaient que très peu d'écho, car on ne s'expliquait pas pourquoi nous ne faisions aucune différence entre le dictateur pseudo-rouge de Moscou et le dictateur pseudo-blanc de Berlin. Si l'un était la peste, l'autre était le choléra ; et, comme tous deux s'inspiraient des enseignements de Machiavel, leur accord récent ne nous a point surpris.

Ni Hitler, ni Staline, ni aucun dictateur, quelle que soit la couleur dont il se badigeonne, ne méritent notre confiance. Les luttes idéologiques ne furent, pour eux, que des appâts destinés à leur procurer des partisans dans les autres pays. En France comme en Angleterre, beaucoup furent victimes de cette astucieuse méthode. A la lumière des faits actuels, ils comprendront, c'est notre espoir, qu'on les trompa intentionnellement.

L. BARBEDETTE.

Les droits des pères de famille

D'après l'article 58 de la loi du 31 mars 1938, tout réserviste, père de deux enfants vivants est classé dès la naissance de son deuxième enfant dans la classe de mobilisation plus âgée de quatre ans que sa classe de recrutement ou d'incorporation.

Si le réserviste a non plus deux, mais trois enfants vivants, il est classé, à la naissance du troisième, dans la plus jeune classe de mobilisation de la deuxième réserve.

A partir du moment où la classe de mobilisation plus âgée de six ans que sa propre classe d'incorporation passe dans la deuxième réserve, il en suit le sort.

Les pères de quatre et cinq enfants vivants sont classés, dès la naissance de leur quatrième dans la classe la plus âgée de la deuxième réserve.

Les bénéficiaires des dispositions ci-dessus attendent dans la dernière classe de la deuxième réserve, le moment où leur classe de recrutement est libérée de toute obligation militaire dès la naissance de leur sixième enfant.

Pour bénéficier ainsi d'un vieillissement de classe, le disponible ou le réserviste doit se présenter à la mairie de sa résidence muni de son livret de famille.

Le vieillissement de classe de mobilisation est ensuite opéré par le bureau de recrutement après avis du maire.

Fédération des amputés de guerre de France

Section de la Nièvre

Les membres du Bureau de la section de la Nièvre de la Fédération des Amputés de guerre de France sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu dimanche 8 octobre, à 9 heures, 30, salle des Poilus Nivernais, 5, rue du Lycée, à Nevers.

Comme habituellement tous les amputés de guerre qui seront libres pourront y assister, mais indispensable pour les membres du bureau.

Ordre du jour :

Correspondance de la Fédération ; Comité d'entente pour les œuvres de guerre ; questions diverses.

Les réformés et victimes de la guerre titulaires d'une pension sont dispensés de la contribution de 15 pour cent

Un rectificatif paru au « Journal Officiel » indique que le prélèvement de 15 pour cent, prévu au décret du 9 septembre n'est pas applicable aux personnes réformées, titulaires d'une pension relevant de la législation des pensions militaires d'invalidité ou des pensions des victimes civiles de la guerre et ne pourra être étendu aux soldes d'activité et accessoires de soldes.

NEVERS

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 2, R. JEANNE D'ARC - TÉL. 9.04 et 0.30

Vestiaire municipal. — Les personnes qui ont l'obligeance de faire don de couvertures, vêtements, lainages, linge de corps, etc, pour le comité municipal d'accueil sont priées de bien vouloir les déposer à la mairie, Cabinet du maire.

COMITÉ DE GUERRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Formation d'un groupe artistique

Ceux qui ont fait la guerre 1914-18 savent combien est parfois démoralisante l'inaction dans un cantonnement où la vie est souvent d'une monotonie désespérante.

Pour pallier dans la mesure du possible à cet état de chose, le Comité de guerre des anciens combattants a décidé la création d'un Groupe artistique qui pourra, sur la demande des chefs d'unités, des commandants de la Place, donner des représentations dans les cantonnements disposant d'une salle assez vaste.

Un certain nombre d'artistes, tant amateurs que professionnels, se sont mis à l'entière disposition du Comité de guerre et cela à titre purement bénévole.

Nous donnerons ultérieurement des renseignements complémentaires en ce qui concerne cette nouvelle forme de l'activité des anciens combattants, mais, dès aujourd'hui, nous pouvons annoncer que les demandes des chefs d'unité devront être adressées au Comité de guerre des anciens combattants, 5, rue du Lycée, à Nevers.

Union musicale S.N.C.F. de Nevers

Pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui sont adressées, le Comité de l'Union Musicale S.N.C.F. de Nevers informe les parents des élèves des cours d'instruments, institués par la société, que la rentrée de ces cours est simplement ajournée jusqu'à leur réorganisation définitive. Ils seront avisés directement du nouvel horaire imposé par les circonstances. Il est toutefois rappelé que les élèves désirant suivre les cours devront, obligatoirement, être inscrits à nouveau. Les cours de solfège élémentaire et moyen sont suspendus jusqu'à nouvel avis.

Avant la rentrée des élèves de l'E.P.S.

L'Association des parents d'élèves de l'école primaire supérieure de Nevers, informe les parents d'élèves que, pour la saison 1939-40, elle envisage, avant la rentrée pour permettre aux élèves internes de continuer leurs études, de placer ceux-ci chez des parents d'élèves habitant Nevers, faisant parti de notre Association et ce, moyennant une somme mensuelle raisonnable.

En conséquence, les parents d'élèves de l'E. P. S. qui ne peuvent, cette année, mettre leursd enfants en pension, faute d'internat, peuvent dès à présent s'adresser au siège de l'Association des parents d'élèves de l'E. P. S. de Nevers, 1, impasse Bellevue, à Nevers, qui leur fournira tous renseignements utiles à ce sujet, ainsi que pour ceux qui désirent faire partie de notre Association.

Le Comité.

FOIRES ET MARCHÉS

NEVERS

Marché du 30 septembre

Beurre 20 à 23 fr. le kilo ; œufs 8 la douzaine ; fromages de vache 2,50 pièce.

Pommes de terre 0,80 le kilo ; haricots 4 le litre ; choux 1,50 la pièce ; oignons 0,50 le kilo ; carottes 0,50 le kilo.

Poulets 22 fr. la pièce ; canards 9 ; lapins 8 le kilo.

Foinu 230 fr. les 500 kilos ; paille 150 fr. les 500 kilos ; orge 90 les cent kilos ; avoine 75 ; seigle 110 ; blé 197,50 ; farine rendue en boulangerie 307,50 ; son 75 les cent kilos départ.

Bœuf 7,60 à 26,50 le kilo ; veau 9 à 21,50 le kilo ; mouton 9,50 à 27 le kilo.

CORBIGNY

Marché du 29 septembre

Marche assez important. Cours en légère augmentation sur le beurre et les œufs.

Le beurre se vendait de 10 à 12 la livre; œufs 7,50 à 8,50 la douzaine ; fromages de vache frais 1,50 l'un ; durs et demi-durs 2,50 à 2,75 l'un ; gras 1,50 à 2,50 l'un ; crème 0,90 la petite louche.

Les poulets se vendaient de 28 à 50 fr. la paire ; lapins 13 à 20 pièce ; pigeons 12 à 14 la paire.

Salade 1 fr. le pied ; poireaux 0,50 à 0,75 le paquet ; pommes de terre 1 le kilo; carottes 1 le paquet ; choux-cabus 1,50 à 2 pièce ; choux-fleurs 3 à 4 l'un ; melons 2,50 à 5 pièce ; haricots verts 2,50 la livre; haricots demi-secs écossés 5 fr. le litre ; radis roses 1 la botte ; gros radis noirs 0,50 pièce; céleris-raves 1,50 à 2,25 la boule.

Dans le département

ARQUIAN

Le feu. — Un hangar et un immeuble appartenant à MM. Péret Alfred et Lherbe Achille, cultivateurs à la petite Borhe, comme d'Arquian. 2.000 kilogs de fourrage environ ont été la proie des flammes. Une charrette a été sérieusement endommagée et le bâtiment est hors d'usage. Le sinistre a été combattu par les pompiers d'Arquian, aidés de la population.

Les dégâts sont évalués à huit mille francs.

CERVON

Accident d'automobiles. — Deux autos appartenant l'une à un garagiste de Dijon, et l'autre à M. Frettier, de Cervon, sont entrées en collision dans la descente de Corbigny, sur la route nationale 77 bis. Les deux voitures furent très abîmées et pour ainsi dire hors de service, heureusement, on n'a pas à déplorer d'accident de personnes.

COULANGES-LES-NEVERS

L'utilisation rationnelle des moyens de travail. — Le maire informe les agriculteurs de la commune, qu'il a en vue d'assurer l'utilisation rationnelle des moyens de travail existants (main-d'œuvre, attelages, tracteurs, etc.) et d'en signaler les insuffisances au Comité départemental de la production agricole ; de faire connaître au Comité départemental les besoins de la commune en matériel agricole et matières premières (engrais, semences, produits antiparasitaires, tourteaux, etc.) et d'assurer la répartition des quantités attribuées, de signaler au Comité départemental les exploitations et parcelles incultes et de leur faire toutes propositions pour en provoquer l'utilisation normale.

M. le maire fait connaître que par arrêté de M. le préfet de la Nièvre, en date du 26 septembre 1939, le Comité communal de main-d'œuvre agricole est supprimé et remplacé par un Comité communal de production agricole, où le maire de Coulanges est assisté :

1. Des deux agriculteurs désignés précédemment dans ma lettre du 2 septembre 1939 ;

2. Des agriculteurs dont les noms suivent : M. Théveneau Etienne, à Forgeneuve ; M. Ville Guillaume, rue Bailly.

FOURCHAMBAULT

Etat civil. — Naissances : Hatte Daniele Ambert, 113 rue du 4-Septembre; Lebrui Michel, Georges, Raymond, 3, rue du 4-Septembre.

Décès : Penot Jean, Louis, 17 ans, domicilié 38, rue du 8-Septembre ; Richard Gilbert, 71 ans, charpentier, domicilié boulevard Boigues.

Mariages : Grunner Wogtel, scieur 12, rue du 4-Septembre ;Marie Sabo, même adresse.

FOURS

Avis de la mairie. — Il est rappelé que les consommateurs d'essence, pétrole etc, devront se présenter à la mairie, avant le 5 octobre, afin d'indiquer leurs besoins pour le mois de novembre. Etant entendu que les demandes qui parviennent tardivement à la préfecture ne pourraient être accueillies.

Etat civil. — Naissances : Jean-Claude Bidault, au petit village ; Nicole Latrace au Battant.

LUCENAY-LES-AIX

Perception du chiffre d'affaires. — La perception du chiffre et de la taxe d'armement aura lieu à la mairie de Lucenay-les-Aix, le mercredi 4 octobre de 9 à 11 heures.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Allocations militaires. — De trop nombreuses personnes n'ont pas encore fourni, à la mairie, toutes les pièces nécessaires à la constitution de leur dossier.

Il est instamment rappelé que le certificat de présence au corps est indispensable.

ALLIER

BUXIERES-LES-MINES. — **Etat civil d'août et septembre.** — Naissances : 8 septembre : Roger Guillaumin, lieu dit « La Tannière », de Joseph-Alphonse Guillaumin, cultivateur, et Marie Péronnet ; 9 septembre : Georges Pinel, à Pierribaut, de Raymond Pinel, manœuvre, et de Gilberte Giraudière ; 20 septembre : Jean Robin, la Boyaudière, de Yacinthe Robin et de Lucienne Sauvatin.

Décès : Juges, enfant mort-né, sexe féminin ; 18 août : Antoinette Robin, 68 ans, s. p., veuve de Pierre Bidaut; 15 août : René Demzon, 2 ans, au Pou, fils de Marcel Demzon et de Marguerite Aubout.

LOIRET

MONTARGIS.

Hausse illicite. — Une information est en cours contre deux commerçants de la ville qui semblent avoir exagérément haussé leurs prix de denrées alimentaires.

COURTENAY. — **Vol d'une vache.** — Dans le pré de Liffert, M. André Raveau avait mis deux vaches à la pâture. On lui en a volé une ; la bête valait 2.600 francs.

TRIGUERES. — **Dérèglement.** — Une réfugiée de la région de Paris constatant l'innocence de nos jeunes cultivateurs, s'est mise « à les déniaiser ».

Cela entretient leur moral, a-t-elle dit, mais l'enquête laisse craindre qu'il n'en soit résulté des désagréments physiques.

BELLEGARDE. — **Autour de roues d'auto.** — Le garage Thiercelin avait été appelé à dépanner une automobile sur la route d'Auvilliers. Deux pneus étaient crevés ; comme il pleuvait à verse, l'ouvrier du garagiste adapta deux roues de secours et dit à l'automobiliste de le suivre jusqu'à l'atelier, où l'on remettrait les pneus en état. Mais l'automobiliste n'a pas suivi et nul ne l'a revu. La gendarmerie le recherche, sur cette simple indication qu'il s'agirait d'un conducteur de taxi parisien venu chercher une famille de réfugiés à Auvilliers.

CORBEILLES-EN-GATINAIS. — **Entre époux.** — Mme Georgette Besson, qui est aveugle, a reçu, de son mari, des coups tels qu'elle a décidé de regagner le domicile de ses parents, à Beaume-la-Rolande. Le mari, interrogé, assure qu'il n'a porté qu'un seul coup de poing sur la tête de sa femme.

Conseil à nos Lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est véritablement merveilleuse. Boîte : 6 fr. 15, ttes pharm.

Cour d'assises du Cher

Liste des jurés

Bourges, 2 octobre.

Voici la liste du Jury criminel tiré au sort pour la 4e session de la Cour d'assises du Cher, qui doit s'ouvrir le lundi 23 octobre 1939, à 13 heures.

Jurés titulaires

Bastard Marie-Jean-Edmond, directeur du Crédit Agricole, 18, rue Littré, Bourges.

Thinot Constant-Emile, cultivateur à Belleville.

Gautrat Julien, cultivateur à Thénioux.

Boiry Eugène, cultivateur à Vierzon (La Lœuf).

Dumont Jean, maréchal-ferrant à Grossouvre.

Guilloseau Charles-Alexandre, tailleur au Châtelet.

Cerveau Hippolyte-Albert, sabotier à Neuilly-en-Sancerre.

Duclos Jean, cultivateur à Faverdines.

Pillault Louis-Arthur, cultivateur à Saint-Pierre-les-Bois.

Fayaux Emile-Alexandre, cordonnier à Bruère.

Cormont Charles, expert agricole à Menetou-Salon.

Lorigeon Emile, quincailler à Sancoins.

Froger Paul-Eugène, cultivateur-fermier, à Saint-Hilaire-de-Court.

Bouton Théodore-Emile, pensionné de guerre, à Brinon-sur-Sauldre.

Mandion Raphaël, entrepreneur de peinture, 5, rue Littré, Bourges.

Rouet Georges, cultivateur à Nonant-en-Goût.

Berlot Camille-Ernest, cultivateur à Sainte-Thorette.

Bourne Humbert, officier retraité, 5, rue de la Monnaie, à Bourges.

Dulché Auguste-Charles, imprimeur 1, place Berry, à Bourges.

Duplaix René-Eugène, maire de Chambon.

Gaudry Arthur-Marc-André, cordonnier, 9, place des 4-Pillers Bourges.

Desprès Joseph-René, industriel, à Châteauneuf.

Augonnet Paul-Anatole, cultivateur à La Celette.

Morin Auguste, employé à Beffes.

Dubuisson Louis, négociant à Saint-Amand.

Chainet Léon, cultivateur à Saint-Denis-de-Palin.

Augendre Narcisse, préparateur en pharmacie, rue du Gros-Caillou, à Vierzon.

Rousseau Georges-Raphaël, maire à Vierzon (Puits-Bertheau).

Boitier Louis-Julien, ex-débitant à Bourges, rue Auguste-Comte.

Vaudiau Philippe-Jean, comptable à Marseille-les-Aubigny.

Pierre Maxime-Emile-Henri, cultivateur à Arpheuilles.

Bouriant Ernest, musicien, à Drevant.

Hot Valéry-Charles, agriculteur à Groises.

Cherrier Arsène-Octave, bourrelier à Meillant.

Chacrot Alphonse, retraité à Levet.

Chéron Emile, négociant en vins à Sancoins.

32. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 3 octobre 1939

LE MEDECIN DES SPECTRES

GRAND ROMAN D'AVENTURES par Guy de Feramond

PREMIERE PARTIE

LA FEMME QUI LIT DANS LES ASTRES

CHAPITRE IX

Une soirée néfaste

— Essayez donc. Il n'y a rien de comparable pour vous changer les idées. Et vous devez en avoir besoin. Sans vouloir vous dire des choses désagréables, vous n'avez pas l'air d'un homme qui s'amuse tous les jours. C'est la première fois que vous venez ici ? Vous n'avez jamais vu la Kamenka ? C'est une camarade que j'aime bien. Je danse souvent avec elle, car je suis une danseuse, moi aussi. Elle a beaucoup de talent, vous savez !

M. Pédrillat n'écoutait pas ce verbiage d'oiselle inconsistante.

Elle eût pu lui raconter ce qu'elle eû voulu, cela n'avait aucune importance.

Ce qui comptait, c'était de n'avoir plus l'affreuse sensation de solitude qui le rendait fou.

Il avait ingurgité, docile, l'effarant mélange commandé.

Il n'avait pas l'habitude de l'alcool et une ivresse légère le saisissait.

Et la salle, éclaboussée de lumière, de peintures ahurissantes, le jazz cacophonique, la joie factice des habitués, tout cet ensemble qui l'avait un peu effrayé, au début, lui paraissait maintenant aimable et sympathique.

Il en oubliait ses préoccupations et ses terreurs. L'obsession ne viendrait pas le tourmenter cette nuit-là !

Il était heureux. Il se sentait joyeux et libre comme il ne l'avait pas été depuis longtemps.

Et, soudain, le tumulte s'arrêta, net, tandis que redoublait le fracas de l'orchestre.

Pédrillat vit surgir à quelques pas de lui, sur l'estrade dont il était près à la toucher en étendant le bras, une créature qui lui sembla la plus merveilleuse qu'il eût jamais contemplée.

C'était la Kamenka !

Peut-être le charme de la danseuse était-il fait de beaucoup d'éléments factices et dépouillée de ses fards, de ses joyeux étranges, de ce qu'il y avait d'inquiétant dans son regard, eût-elle été une jolie fille, assez banale, sans plus, mais Antoine Pédrillat n'analysait pas ses sensations.

Il était littéralement hypnotisé par la brillante apparition, regardait ses mouvements gracieux, sous les projecteurs de rayons alternativement bleus et verts et subissait la séduction des larges prunelles à l'expression ardente et triste.

Il lui semblait, par moments, qu'elles se fixaient sur les siennes.

Il ne pensait plus à sa compagne qui, du reste, ne s'en offusquait guère.

— Elle est ravissante, hein ? Est-ce qu'on dirait qu'elle est de Paris, comme vous et moi ?

— Moi, je suis de Senlis, corrigea lourdement l'ancien notaire.

— Si vous voulez, je vous présenterai, puisqu'elle vous plaît tant. D'ailleurs, elle danse dans la perfection.

Mais la Kamenka s'immobilisait maintenant, face au public.

Elle lançait aux quatre coins de la salle son regard singulier, qui semblait vouloir exercer son charme et son pouvoir de fascination sur les spectateurs.

Puis, ses paupières s'abaissèrent, longues et bistrées.

Elle devint plus énigmatique encore, accueillant d'un sourire lointain l'ovation qui s'élevait.

Et elle se retira lentement, en se drapant gracieusement dans ses voiles.

La voisine de Pédrillat se pencha alors vers lui et murmura :

— Venez avec moi dans la loge de la Kamenka. Je vais vous faire faire sa connaissance et vous permettre de la féliciter.

— Comment vous remercier de votre amabilité ? répondit-il ravi, en s'empressant de la suivre.

Dans un décor bizarrement « art moderne », il vit la danseuse qui, assise sur un divan, un manteau de fourrure jeté sur ses épaules, fumait des cigarettes.

A l'entrée du couple, elle fit d'une voix indifférente :

— C'est toi, Nini ?

— Oui, repartit celle-ci, et je t'amène un monsieur qui tient à te dire combien il a admiré tes danses.

Elle daigna alors se soulever sur ses coussins et sourire à Pédrillat, d'une sourire comme absent qui l'avait déjà frappé. Mais elle ne lui parla pas et son silence impressionna le notaire.

Il osait à peine la regarder, si ému qu'il avait peur d'avoir l'air d'un novice intimidé.

Il s'enhardit pourtant jusqu'à proposer de faire apporter dans la loge du champagne.

Ce fut Nini qui accepta.

— C'est une bonne idée, s'écria-t-elle. Mon amie doit mourir de soif après s'être tant trémoussée ! Et pour moi, ce sera avec plaisir.

Au bout de quelques minutes, la Kamenka parut sortir de sa somnolence bizarre.

Avait-elle un peu trop bu ? Ou était-elle ivre d'une autre ivresse, plus subtile, plus énervante ?

Elle se mit brusquement à raconter mille folies, mêlant le vrai et le faux, parlant de voyages extraordinaires.

Antoine Pédrillat l'écoutait, sans prêter grande attention à ce qu'elle disait, mais il était séduit par son charme étrange et son expression énigmatique.

(*A suivre.*)

C'était à Hitler de dire quand la guerre commencerait, mais ce n'est ni à lui ni à ses successeurs de dire QUAND ELLE FINIRA...

...déclare M. Winston Churchill dans un discours radiodiffusé.

Londres 1er octobre.

M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté a prononcé ce soir à la radio une allocution au cours de laquelle il a passé en revue les événements du premier mois de guerre.

L'Empire britannique, et la République française sont en guerre avec l'Allemagne nazie depuis un mois ce soir. Nous n'avons pas encore atteint le degré de lutte sévère qu'il faut prévoir mais trois événements se sont produits.

En premier lieu, la Pologne a été de nouveau dévastée par deux des grandes puissances qui la tinrent en esclavage pendant 150 ans mais qui ne furent pas capables de vaincre la résolution de la nation polonaise.

L'âme de la Pologne est indestructible

La défense héroïque de Varsovie montre que l'âme de la Pologne est indestructible et qu'elle renaîtra comme un rocher qui peut être momentanément submergé par une vague de fond mais qui demeure un rocher.

L'intervention russe

M. Churchill constate ensuite que le second grand événement, c'est la façon dont la Russie a affirmé sa puissance.

Nous aurions pu espérer que les armées russes se trouveraient sur leurs positions actuelles en tant qu'amies et alliées de la Pologne et non en tant qu'envahisseurs.

Mais que les armées russes aient dû occuper ces positions était évidemment nécessaire à la protection de la Russie contre la menace nazie. Quoi qu'il en soit, ces positions existent et un front oriental a été créé, un front que l'Allemagne nazie n'ose pas attaquer.

Lorsque M. von Ribbentrop fut convoqué à Moscou la semaine dernière, ce fut pour apprendre et accepter le fait que les projets sur l'Ukraine devaient prendre fin.

Je ne peux pas prévoir ce que fera la Russie. C'est une inconnue enveloppée de mystère à l'intérieur d'une énigme. Mais il y a peut-être une clef.

Moscou a intérêt à empêcher l'Allemagne de s'installer sur la Baltique

Cette clef, c'est l'intérêt national russe. Ce ne peut pas être conforme à l'intérêt où la sécurité de la Russie que l'Allemagne nazie s'installe sur les rives de la mer Baltique ou qu'elle écrase les Etats baltes et subjugue les peuples slovènes du sud-est de l'Europe.

Mais dans ce cas, ces intérêts de la Russie coïncident dans leurs grandes lignes avec les intérêts de la Grande-Bretagne et de la France.

Aucune de ces trois puissances, ajoute le premier lord de l'Amirauté, ne peut se permettre de voir la Roumanie, la Yougoslavie, la Bulgarie, et par dessus tout, la Turquie, tomber sous la botte des flibustiers nazis.

Les projets d'Hitler semblent tenus à l'écart au sud-est de l'Europe

Ainsi, au risque d'être contredit par les événements, je proclamerai ce soir ma conviction que le second événement du premier mois de la guerre, c'est qu'Hitler et les projets d'Hitler se trouvent tenus à l'écart de l'est et du sud-est de l'Europe.

Pour M. Churchill, le troisième événement de ce premier mois de guerre, c'est l'efficacité avec laquelle la flotte britannique combat les sous-marins ennemis. Après avoir rappelé que la Royal Navy a riposté énergiquement aux sérieuses attaques sous-marines, le premier lord constate que les sous-marins allemands semblent se rendre compte de leur position désespérée.

La lutte contre les sous-marins allemands

Une semaine vient de se passer, dit-il, sans qu'un seul navire britannique seul ou escorté ait été coulé ou même malmené en haute mer et pendant le premier mois de la guerre, nous avons saisi, grâce à notre système efficace de contrôle de la contrebande des marchandises allemandes des produits alimentaires, du pétrole, des produits minéraux et d'autres matières premières représentant 150.000 tonnes de plus que nous n'en avons perdues par suite des torpillages sous-marins.

M. Churchill souligne que les sous-marins sont attaqués continuellement et note que certains ont préféré maintenant s'attaquer à des navires neutres.

J'espère qu'un jour viendra où l'amirauté sera en mesure d'inviter les bateaux de toutes les nations à se joindre aux escortes navales britanniques et à les assurer pour de courts voyages à un taux raisonnable.

L'orateur ajoute qu'il faut s'attendre à un renouveau sur une plus grande échelle d'attaques sous-marines.

Nous espérons, cependant, que d'ici la fin du mois d'octobre, nous aurons trois fois plus de bateaux de chasse en service que nous n'en avions au début de la guerre.

La fermeté de l'Angleterre

M. Churchill examine ensuite la situation en Grande-Bretagne et, tout de suite, il souligne la fermeté de la nation.

Le gouvernement de Sa Majesté est unanimement résolu à faire l'effort maximum dont la nation britannique est capable et à persévérer, quoi qu'il arrive, jusqu'à ce que la victoire décisive soit assurée.

Une grande armée est déjà partie en France. Des armés britanniques à l'échelle de l'effort de la grande guerre sont en préparation. Le peuple britannique est résolu à se tenir aux côtés de la splendide armée de la République Française et à partager avec elle aussitôt que possible tout ce qui pourra nous incomber.

La victoire peut être acquise dans un court laps de temps

Le gouvernement a donné l'ordre de se préparer pour une guerre de trois ans. Cela ne veut pas dire que la victoire ne peut pas être acquise dans un court laps de temps. L'heure de la victoire dépend du temps pendant lequel Hitler et son équipe de gangsters, dont les mains sont souillées de sang et visqueuses de corruption, peut maintenir son étreinte sur le peuple allemand docile et malheureux.

C'était à Hitler de dire quand la guerre commencerait, mais ce n'est ni à lui, ni à ses successeurs, de dire quand elle finira.

Elle a commencé quand il l'a voulu et elle ne se terminera que quand nous serons convaincus qu'il en a eu assez.

Les buts de guerre des alliés

Le premier ministre a défini nos buts de guerre dans des termes parfaits et qu'on ne saurait trop répéter: délivrer l'Europe de la crainte perpétuelle et périodique de l'agression allemande et permettre aux peuples de l'Europe de sauvegarder leur indépendance et leurs libertés.

C'est pour cela que les peuples britanniques et français se battent.

M. Churchill rappelle combien de fois l'Allemagne a pris le désir de paix de l'Angleterre pour de la faiblesse et il ajoute :

Maintenant, nous avons commencé, maintenant nous continuons. Maintenant, avec l'aide de Dieu et de tout ce que cela signifie, avec la conviction que nous sommes les défenseurs de la civilisation et de la liberté nous continuons.

Et nous allons continuer jusqu'au bout.

L'Angleterre et la France sont convaincues de leur force

Après tout, la Grande-Bretagne et la France ensemble comptent 85 millions d'habitants dans leur métropole seulement. Elles sont unies dans leur cause et convaincues de leur devoir. Le nazisme avec tout son pouvoir tyranique ne contrôle pas plus de 85 millions d'habitants dont au moins 16 millions de Tchèques, de Slovaques et d'Autrichiens nouvellement conquis se tordent sous leur joug cruel et doivent être maintenus à terre par la force armée.

Nous avons les Océans et l'assurance que nous pouvons porter le pouvoir latent des empires britannique et français sur les points décisifs. Nous avons l'appui ardent et librement consenti de vingt millions nions autonomes du Canada, de niyns autonomes du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union Sud-Africaine.

Nous avons pour nous le cœur et les convictions morales de l'Inde. Nous croyons que nous avons droit au respect et à la bonne volonté du monde et, en particulier, des Etats-Unis.

Après avoir rappelé que la situation est aujourd'hui fort différente de ce qu'elle était en octobre 1914, M. Churchill déclare en conclusion.

De toutes les guerres que les hommes ont livrées au cours de leur pèlerinage, aucune ne fut plus noble que la grande guerre civile en Amérique, il y a près de quatre-vingts ans. Les deux partis luttèrent avec la plus grande conviction et la guerre fut longue et pénible.

Tout l'héroïsme du Sud ne peut pas affranchir leur cause de la tâche de l'esclavage.

De même, tout le courage et toute l'habileté dont les Allemands font toujours preuve dans une guerre ne les libérera pas du reproche du nazisme avec son intolérance et sa brutalité.

Nous pouvons trouver du courage dans ce qui s'est passé en Amérique en ces jours fameux. Nous pouvons être sûrs que le monde poursuivra sa route en avant vers des destinées plus larges. Nous pouvons nous souvenir des paroles du vieux John Bright lorsqu'il déclara à un auditoire de travailleurs anglais :

Enfin, lorsque la fumée du champ de bataille se fut dissipée, l'affreuse figure qui avait projeté son ombre sur le continent du monde s'évanouit et disparut à jamais !

Le conseil municipal de Chalon-sur-Saône rend hommage aux mobilisés

Chalon-sur-Saône, 2 octobre.

Le Conseil municipal de Chalon-sur-Saône s'est réuni spécialement hier à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Nouelle, maire-député socialiste.

Une seule question étant à l'ordre du jour. Elle concernait l'allocation accordée au personnel municipal mobilisé.

Au début de la séance, M. Nouelle fit une motion qui est adoptée à l'unanimité et qui est ainsi conçue :

Le Conseil municipal de Chalon-sur-Saône, au moment d'ouvrir sa première séance du temps de guerre, adresse à tous les mobilisés de la ville, son salut fraternel.

Il leur adresse sa profonde admiration pour le magnifique exemple qu'ils ont donné en rejoignant avec dignité et résolution le poste qui leur avait été assigné pour la sauvegarde de la liberté, et l'intégrité de la patrie.

Il les assure qu'il fera le maximum d'efforts pour alléger les souffrances de leurs femmes et de leurs enfants, de leurs vieux parents, pour préserver le foyer familial des grandes détresses.

D'autre part, le Conseil municipal, unanime, condamne et flétrit le monstrueux pacte germano-soviétique qui, en permettant l'attaque de la Pologne par Hitler d'abord, et par Staline ensuite, a été la cause initiale du déclanchement de la guerre actuelle.

Le Conseil a ensuite décidé le maintien des émoluments aux employés municipaux mobilisés jusqu'au 31 décembre inclus.

Les exploits magnifiques de deux jeunes pilotes

Paris, 1er octobre.

Tandis que les opérations terrestres sur le front du Rhin à la Moselle marquent le temps d'arrêt habituel après toute nouvelle progression française, accalmie utilisée pour organiser le terrain nouvellement occupé et tenir à distance les retours offensifs, du reste généralement assez timides de l'adversaire, les aviations alliées continuent à s'affirmer au-dessus de la zone de feu.

Les journées qui viennent de s'écouler ont été marquées par une intense activité aérienne.

A plusieurs reprises les chasses adverses se sont heurtées à la suite notamment, de vols de reconnaissance plus ou moins lointains entrepris par les aviations française et britannique.

Au cours de la journée d'hier notamment, s'est déroulée au-dessus des lignes, la plus grande rencontre aérienne enregistrée depuis le début de la guerre.

Il ne s'est plus agi comme lors des combats aériens précédents du choc de trois ou quatre avions de part et d'autre, mais d'une véritable bataille aérienne mettant aux prises deux, trois escadrilles.

Au cours de ce combat, l'aviation alliée a affirmé à nouveau, non seulement l'excellence de son matériel, mais aussi les qualités de ses pilotes.

Les qualités du personnel combattant de l'aviation française ont été d'ores et déjà, honorées en la personne de deux jeunes pilotes auxquels M. Guy la Chambre, ministre de l'Air, au cours de sa visite aux formations aériennes engagées sur le front, a tenu à remettre lui-même la médaille militaire.

Le premier de ces successeurs modernes des grands « as » français de la dernière guerre, Guynemer, Fonck, Navarre, Garros, est un tout jeune aviateur.

Au cours d'un des combats livrés récemment au-dessus du territoire ennemi, son appareil prit feu.

Bien que poursuivi par l'avion ennemi, il ne voulut pas sauter en parachute de son avion de chasse en flammes avant d'avoir regagné les lignes françaises.

C'est seulement lorsqu'il fut sûr de ne pas tomber aux mains de l'adversaire qu'il se décida à abandonner son bord et qu'il sauta.

Recueilli dans les lignes françaises et ayant regagné sa base, il prenait l'air le lendemain et, à bord d'un nouvel appareil prenait une revanche éclatante en abattant un chasseur allemand.

L'autre cas est aussi celui d'un jeune pilote de chasse.

Il fut surpris par un chasseur allemand qui le cribla de balles. Son appareil se mit à descendre en vrille, tandis que l'Allemand sûr de sa victoire se contentait de le survoler. Mais le pilote français redressa son appareil à quelques centaines de mètres du sol, remonta en chandelle jusqu'au-dessus de son adversaire qui pris à son tour sous le feu de la mitrailleuse, s'abattit en flammes.

L'aviateur français rentra alors tranquillement dans sa base et à l'atterrissage on constata que 28 balles de mitrailleuse avaient traversé sa carlingue.

LA PRESSE PARISIENNE

L'Œuvre *dans son éditorial, prouve en ces termes les « buts de guerre » de la France et de l'Angleterre.*

Ce que veulent, ce qu'exigent les gens de chez nous, comme ceux d'Angleterre, c'est que soit enfin institué un ordre international dans lequel il sera impossible à M. Hitler, ou à tout autre, de nous mettre constamment le browning sous le nez; c'est que surgisse enfin un monde nouveau où la justice, et non la force règlera les débats entre peuples, où nations et individus pourront travailler dans la sécurité, dans l'espoir, dans la joie.

Pacifiques nous fûmes, pacifiques nous restons. Notre but de guerre ?.. Tuer la guerre !

Le Jour *écrit au sujet de la situation du Troisième Reich :*

Aujourd'hui, l'Allemagne est touchée par le germe du cancer bolchevique. Hitler n'est plus qu'un être désemparé dont les impulsions sont aussi redoutables que celles d'un fou Le navire dont il était, ou dont on croyait qu'il était le pilote, est en perdition. La Reichswehr et les éléments conservateurs de la vieille Prusse allemande sont-ils encore capables de réagir contre la vague bolchevique qui déferle sur la nation germanique ? L'énigme est là.

Quant à nous, Français, retenons ceci : le Reich s'est cru en pleine force quand il nous a déclaré la guerre. Or, il est rongé par une maladie honteuse et non secrète. On demande à ce malade de se lever et d'engager un combat de boxe contre deux adversaires sains et forts ! La match est perdu d avance.

Le parricide de Chalon

Chalon-sur-Saône, 2 octobre.

Nous avons dit comment le jeune Jean Pétain, 19 ans, avait tiré des coups de revolver sur son père Emile Louis Pétain, 45 ans, et l'avait étendu raide mort à ses pieds.

Interrogé, Jean Pétain a déclaré qu'il avait tiré sans bien se rendre compte de ce qu'il faisait. Devant le cadavre de son père il s'est effondré en pleurs.

Le jeune parricide a été conduit hier devant M, le Procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la Maison d'arrêt.

L'autopsie du corps de la victime a été faite hier par le docteur Martz à la morgue de l'hôpital. Il a été établie que Pétain avait reçu 4 balles. L'une d'elles fut mortelle. Elle pénétra dans l'épaule gauche et sectionna l'artère sous clavière, provoquant une abondante hémorragie. Une autre balle pénétra dans le cerveau à la base du crâne, une troisième traversa le cou et une quatrième traversa le sommet de la tête.

Pétain qui était un réfugié du Pas-de-Calais, était de plus, un mutilé de guerre.

LES SPORTS

LE FOOTBALL DANS L'ALLIER

On reparle de football dans l'Allier. A Montluçon, le C. O. Montluçon et les Aiglons ont ouvert cette singulière saison par un match amical, à Moulins ; l'Etoile Moulinoise a repris hier l'entraînement à son terrain de la rue Ampère ; l'U. S. C. Vichy, de son côté, recense ses juniors ; tandis que l'U. S. Jaligny profite de la présence au bourg du nouveau professionnel stéphanois Jean Godet, pour inviter ses jeunes joueurs à prendre quelques leçons de technique.

On prête encore à quelques dirigeants de l'A. A. Lapalisse, du S. C. Saint-Pourçain, du S. C. Gannat, de mettre sur pied un calendrier de rencontres amicales.

Ces initiatives, répétons-le, ne peuvent être qu'encouragées. Les jeunes sportifs qui restent ont besoin d'être occupés le dimanche, le football entretiendra leur vitalité.

Il reste que certaines questions touchant l'organisation de matches sans lesquels il n'est pas de sport possible, doivent être réglées au plus vite par la Fédération.

Par exemple, on nous signale, dans telle ville que certains clubs ont eu leurs effectifs tellement diminués par par la mobilisation générale qu'ils aimeraient pouvoir réunir leurs éléments restants à d'autres clubs dans le même cas.

Cela n'a évidemment pas d'importance quand il s'agit des licences ; on ne les exige pas pour livrer des rencontres amicales, mais quand on pense à l'assurance-accident, il faut se demander si des soccers d'un club démembré peuvent aller renforcer des « collègues » d'un autre club, sans perdre leur garantie.

Il y a là quelque chose à faire en haut lieu. Que les dirigeants troiséfistes étudient donc ce point particulier qui a bien son importance.

Il y a encore la question des transports. Certes, les équipes de l'Allier n'ont point l'intention d'effectuer de longs déplacements ; cependant avec les réglements en vigueur, un certain nombre de papiers d'identité est réclamé par l'autorité militaire, surtout quand on change de départements ; et l'on sait que des clubs comme le C. A. Bourbon-Lancy rencontrent beaucoup plus souvent des clubs de l'Allier que des clubs de Saône-et-Loire, que des clubs situés à la limite du département concluent souvent également et sans grands frais avec des clubs du Puy-de-Dôme, du Cher ou de la Nièvre.

Dans les jours qui vont suivre, on saura quelles dispositions seront prises qui aideront les secrétaires dans leur tâche.

En attendant, signalons les adresses des secrétaires de clubs qui s'occupent ou comptent s'occuper bientôt de trouver des matches à leur équipe :

Etoile Moulinoise : M. Vérillaud, président, 11, rue François-Péron, Moulins (téléphone : 3-96).

U. S. Jaligny : M. René Despalles, Hôtel de Paris, à Jaligny (téléphone : 24).

Etoile Montluçonnaise : A Montluçon, usine Dunlop.

CYCLISME

A L'AMICALE CYCLISTE CLERMONTOISE

Déjà plus de cinquante sociétaires (cyclistes ou cyclotouristes) ont répondu à l'appel lancé la semaine dernière par l'Amicale Cycliste, au sujet de la défense passive, appel lancé aux sociétaires non mobilisables, aux non mobilisés et aux jeunes ; rappelons qu'il est encore temps pour ceux qui n'ont pas pu se faire inscrire.

Sont également convoqués au plus tôt les membres du Comité non mobilisables et ceux en garnison à Clermont, afin de former un Comité provisoire, lequel sera chargé de régulariser la saison 1938 et de liquider au mieux cette saison si bien remplie par le jeune Club clermontois.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Nugeyre Edmond, cordonnier, 66, rue rue du Nord, où une permanence fonctionne tous les jours.

A cette permanence seront centralisées les adresses des membres du Comité et des sociétaires licenciés, actuellement aux armées.

Afin que ceux-ci n'ignorent pas que les Clermontois ne les oublient pas, nous demandons à tous les sociétaires de faire parvenir à la permanence : livres, jeux et autres objets susceptibles de faire plaisir à nos lointains sociétaires et que le Comité provisoire de l'Amicale distribuera équitablement.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

A la suite d'une collision deux enfants sont blessés sur le trottoir

L'un d'eux est dans un état désespéré

Clermont-Ferrand, 2 octobre.

Samedi matin, vers 9 h. 15, un accident d'une extrême gravité s'est produit aux Quatre-Routes. Un camion, qui venait de la direction de Bordeaux, est entré en collision avec une voiture venant de La Bourboule, par la route du Puy de Dôme.

Sous la violence du choc, le camion fut déporté et coinça deux enfants contre la devanture d'un café.

Il s'agit du jeune Robert Michel, âgé de 13 ans, qui, grièvement blessé à la tête, a été transporté dans un état désespéré, à la Polyclinique Emile-Roux, et de sa jeune sœur, dont l'état n'inspire pas d'inquiétude.

Une jeune fille succombe

Marvejols, 2 octobre.

Nous avons signalé l'accident survenu samedi 22 septembre, et qui causa la mort de Mme veuve Ramadier. Deux jeunes filles de 15 ans avaient été blessées, Mlle Marcelle Boutal plus sérieusement. Elle est décéde dans la nuit de lundi à mardi.

Suites mortelles d'accident

Chalon-sur-Saône, 2 octobre.

Nous avons relaté l'accident dont a été victime notre compatriote, M. Henri Prudent, employé à la S.N.C.F., âgé de 33 ans.

Ayant fait une chute dans l'escalier de son logement, le malheureux, atteint d'une fracture du crâne, avait été conduit à l'hôpital de Chalon-sur-Saône, où son état avait paru tout d'abord laisser quelque espoir.

Nous apprenons qu'en dépit des soins qui lui ont été prodigués, M. Henri Prudent a succombé aux suites de la grave blessure qu'il avait reçue.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 octobre.

Les dispositions générales de la cote ont été assez indécises, car si l'ouverture a été en de nombreux cas résistante, par la suite on a eu tendance à s'alourdir, en particulier sur les valeurs internationales. En dernier lieu, d'ailleurs, quelques-uns de ces dernières se montraient à nouveau résistantes ; cependant les variations de cours ont moins retenu l'attention que les conditions dans lesquelles s'est effectuée la liquidation de fin de mois ; or, ces conditions ont été dans l'ensemble favorables. En effet, l'argent pour les reports a marqué un dégonflement très sensible au parquet, puisque le taux moyen n'a pas dépassé 0,75 au lieu de 1,75 au 15 septembre et 2,50 à la fin août. C'est la preuve de l'amélioration du marché monétaire, dont les derniers bilans de la Banque de France avaient déjà apporté un indice non douteux.

Il faut également tenir compte qu'entre temps, les positions à proroger ont diminué, grâce aux efforts poursuivis dans ce domaine par les intermédiaires. Ajoutons que les cahmbres syndicales intésessées avaient établi, dès vendredi, les cours de compensation ,de tell esorte que les professionnels ont pu à loisir, pendant les deux jours habituels de clôture hebdomadaire du marché, établir le bilan de leur clientèle.

Les rentes ont été assez bien tenues dans l'ensemble, avec toutefois une nuance de faiblesse sur les deux séries à change garanti, le 4 % 1925 revenant de 155,80 à 154,50, et le 4 1/2 % 1937 de 179,70 à 177,50. Par ailleurs, le Crédit Foncier a perdu 52 francs ; le Crédit Lyonnais 25 francs; La Banque de Paris 11 francs, tandis que les industrielles étaient diversement orientées. A signaler la fermeté de la Générale d'Electricité, plus 10 ; de Ptchiney, plus 20 ; du Foncier Egyptien, plus 20 ; par contre, le Rio est revenu de 2.065 à 1.970 ; La Royal Dutch de 6.292 à 6.200 ; l'Azote, de 2.510 à 2.395.

Bourse de Paris

Parquet (à terme)

3 %, 67,35 ; 4 % 1917, 69,20 ; 1918, 66,85 ; 5 % 1920, 99,90 ; 4 % 1925, 154,50 ; 4,50 % 1932 A, 72,90 ; 1932 B, 74,75 ; 4,50 % 1937, 177,50. — Obligat. Trésor 4,50 1933, 847 ; 4 % 1934, 805. — 5 % 1935, 920. — Outillage National 4,50 %, 958. — Obligations 3,50 % 1936 A, 141,15 ; 1936 B, 119,90. — Bons Trésor 4,50 % 1933, 1.019 ; 4,50 % 1934, 1.020 ; 4 % 1935, 996. — Caisse Autonome, 783 — Banque de France, 5.750. — Banque d'Algérie, 5.030. — Banque de Paris, 680. — Union Parisienne, 259. — Compagnie Algérienne, 815. — Comptoir d'Escompte, 605. — Crédit Foncier, 2.348. — Crédit Lyonnais, 1.165. — Société Générale, 605. — Foncière Lyonnaise, 480. — Suez, action, 14.600 ; part de fond., 11.350 ; Société civile 1/5, 3.775. — Est, 470. — Lyon, 701. — Midi, 624. — Nord, 680. — Orléans, 714. — Lyonnaise des Eaux, 835. — Générale d'Electricité, 1.290. — Thomson-Houston, 116. — Schneider (Le Creusat), 1.400. — Courrières, 158. — Lens, 201. — Vicoignes-Nœux, 395. — Boléo, 42,50. — Le Nickel, 965. — Pénarroya, 262. — Kuhlman, 635. — Gafsa, 762. — Produits chimiques Alès, 1.860. — Rhône-Poulenc, 796. — Saint-Gobain, 1.917. — Raffinerie Say, 629. — Obligations Young 5.50 %, 57. — Belgique, 5,50 % 1932, 2.190 ; 1934, 2.210. — Russe cons. 4.50 %, 3.25. — Turc, 7,50 %, 241. — Banque National Mexique, 176. — Banque Ottomane, 310. — Crédit Foncier Egyptien, 2.640. — Central Mining, 2.180 — Geduld, 1.220. — Montécatini, 175. — Rio-Tinto, 1.970. — Azote (norvégien), 2.395. — Rayol Dutch 1/10, 6.200. —Sucrerie Egypte, 660.

Banque (à terme)

Caoutchoucs 155. — Franco-Wyoming, 239. — Goldfields, 388. — Jagersfontein, 129,50. — Moteurs Gnôme-Rhône, 394. — Padang, 525. — Phosphates Constantine, 251. — Shell Transport, 734. — Sub Nigel, 1.785. — Tanganyika, 31. — Tharsis, 210. — Tubize, privé, 68,75. — Katanna, priv., 45,30.

Banque (à terme)

3 % perpétuel, 67,30 ; amortis., 73,90 ; 4 % 1917, 68,90 ; 1918, 66,95 ; 5 % 1930, amortis., 100,10. — Rente or, 154,25 ; 6 % 1927, 73.25. — Obligations décennales 22-23, 75,75. — P.T.T. 5 %, 506 ; 4,50 %, 410. — Crédit National 1919, 478 ; 1920, 465 ; 1922, 529 ; janvier 1923, 488 ; juin 1923, 489 ; 1924, 489 ; 1934, 899. — Banque de France, 5.805. — B.N. C.I., 508. — Banque de Paris, 686. — Crédt Commercial de France, 362. — Crédit Foncier, 2.365. — Crédit Lyonnais, 1.180. — Société Générale, 612. — Banque Indochine, 3.400. — Suez, 14.650 — Thomson, 118. — Péchiney, 1.850. — Air Liquide, 1.136 ; part, 4.490. — Foncier Lyonnais, 476. — Lyonnaise des Eaux, ap., 850. — Loire et Centre, 194. — Gaz de Lyon, 268. — Châtillon-Commentry, 1.750. — Schneider (Le Creusot), 1.420. — Commentry, 665. — Montrambert, 500. — Blanzy, 930. — Mines de la Loire, 259. — Rhône-Poulenc, 795. — Agence Havas, 310. — Bergougnan, 409. — Nouvelles Galeries, cap., 215 ; jouis., 92.

Ville de Paris : 1875, 392 ; 1876, 400 ; 1892, 180 ; 1899, 720 ; 1904, 200 ; 1910 3 %, 167 ; 1912, 238.

Foncières : 1883, 233 ; 1885, 226,50 ; 1895, 227 ; 1903, 231 ; 1909, 118 ; 1913 3,50 %, 244 ; 1913 4 %, 436.

—Communales : 1891, 233 ; 1892, 230 ; 1899, 219 ; 1906, 236 ; 1912, 119.

Panama (à lots), 95. — P.-L.-M. Fusion anc., 287 ; nouv., 299 ; 5 %, 368 ; 6 %, 450.

Banque (comptant)

Gnôme, jouis., 390.

BOURSE DE LYON

Crédit Lyonnais, 1.200. — Société Marseillaise, 545. — Rue Impériale, 795. Franche-Comté, 180. — Zénith, 340. — Terrot, 875. — Auxiliaire et Force, 66. — Gaz du Bourbonnais, 550. — Gaz Réunis, anc., 134. — Gaz de Lyon, 260. — Gaz du Sud-Est, 660. — Bouble, cap., 320. — Roche-la-Molière, jouis., 90. — Gerland, 570 .— Coignet, 320. — Pétrier-Tissot, 78. — Etains, 580. — Etabl. Economique d'Alim., 210. — Magasin du Casino, 630. — Grand Bazar, cap., 85.

Hors cote

Anglais, 270.

CHANGES

Londres, 176.625. — New-York, 43.80. — Belgique, 739.00 .— Hollande, 232.900. — Norvège, 996,50. — Suède, 104,405. — Suisse, 991,00.

MASTICON RÉPARE TOITURES, VITRAGES

EN VENTE PARTOUT : Droguistes, Mds de Couleurs

Gros: MASTICON, ALFORTVILLE (Seine)

Noyée dans un étang

Commentry, 2 octobre.

On a trouvé noyée dans un étang situé près du Château des Forges, appartenant à M. Ranoux, le corps de Mme Daniel, âgée d'une quarantaine d'années, domiciliée Cité des Jardins.

La gendarmerie, avisée, procéda à une enquête et le docteur Gibert, appelé, fit les constatations d'usage. On attribue cette funeste détermination à des chagrins intimes.

FAITES FAIRE VOS IMPRIMES A « LA TRIBUNE »

La bonne affaire du mois

MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES ET CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE

CONSULTEZ CETTE ANNONCE AU DEBUT DE CHAQUE MOIS

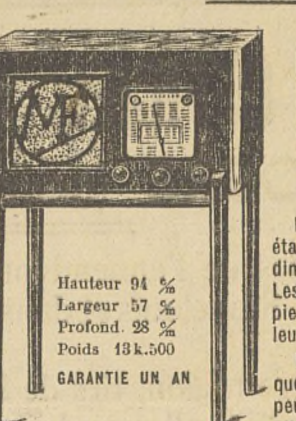

Hauteur 94 %
Largeur 57 %
Profond. 28 %
Poids 13 k.500
GARANTIE UN AN

Le poste sur ses pieds.

Le poste utilisé sans ses pieds.

Les postes de T. S. F. actuels sont, étant donnés leurs formes et leurs dimensions, souvent difficiles à placer. Les postes dits "bureaux" sont sur pieds et se placent partout, mais leur prix est élevé.

Le poste MIXTE que nous avons créé et que représentent les gravures ci-dessus peut à volonté être placé sur un meuble ou sur ses pieds. C'est là une heureuse combinaison destinée à donner toutes satisfactions. Cet appareil possède une musicalité délicate, une sélectivité et une sensibilité incomparables, qui feront votre admiration. De plus, il est de qualité hors ligne et à un prix presque incroyable.

DESCRIPTION. — Poste de T. S. F. 7 lampes, grand haut-parleur électrodynamique de 21 %, très musical. Trois gammes d'ondes : courtes (16 à 50m), petites (de 180 à 600m), grandes (de 1000 à 2000m) Grand cadran avec graduations et noms de stations en 3 couleurs, éclairage indirect d'un bel effet. Réglage progressif de la tonalité avec atténuation des parasites. Bobinages à fer blindés. Contre réaction assurant une musicalité surprenante. Tout l'appareillage monté avec le plus grand soin dans un superbe meuble verni noyer sur pieds.

IMPORTANT. — *Indiquer en commandant si l'on a le courant : alternatif 25 périodes, alternatif 50 périodes ou courant continu.*

VALEUR RÉELLE EXACTE 1600 frs | PRIX : 1020 FR. | FRANCO dans toutes les gares de la France Continentale

Nous ne nous engageons à livrer que jusqu'à épuisement de notre stock.

Adresser les commandes avec leur montant à MANUFRANCE, SAINT-ÉTIENNE (Loire)

Compte courant postal : LYON n° 8

ETAT CIVIL DE St ETIENNE

DECES DU 1er ET 2 OCTOBRE 1939

Magand Catherine-Antoinette, 70 ans, s. p., rue Boulevard-Valbenoite, 46, veuve de Jean Machon.

Bugné Pierre-Mathieu, 58 ans, retraité, place de l'Hôtel-de-Ville, 6.

Bayle Marie-Louise, 59 ans, s. p., rue du Bois, 2.

Blachon Fanny, 68 ans, s. p., rue de la République, 23, veuve de Jean Manneval.

Lachamp Marguerite, 56 ans, s. p., rue Paul-Durafour, 139, veuve de Eugène Eininger.

Valère Claude-Marie, 75 ans, s. p., rue Henri-Gonnard, 42.

Noël Adèle, 82 ans, s. p., rue Pointe-Cadet, 40, veuve Valentin.

Laffond Pétrus, 70 ans, teinturier, rue Jean-de-la-Fontaine, 1.

Magand Antoine, 78 ans, cultivateur, à St-Laurent-la-Conche (Loire).

Brussat Antoine, 58 ans, rue de Firminy, 100.

Mougenot Marie-Julie, 61 ans, s. p., rue Montebello, 17, épouse de Louis Court.

NAISSANCES

Santangelo Salvatore-Ugo. — Chanavat Thérèse-Marie-Antoinette. — Viallet André-Maurice. — Devun Maurice-Jean-Irénée. — Font Marie-Antoinette. — Faure Jeanne-Irène. — Allirand Maryse-Jeanne-Baptistine. — Saradjian Roger-Jean. — Dedinger Georges. — Souchon Henri-Jean-Louis. Moulin Georges-Aimé. — Lacôte André-Marcel-Claude.

Funérailles du 3 octobre

Blachon Fanny, 68 ans, rue de la République, 23, 10 heures. — Lachamp Marguerite, 56 ans, rue Antoine-Durafour, 139, 10 heures. — Valère Claude, 75 ans, rue Ambroise-Paré, bât. 4, 8 heures. — Mourier Henri, 68 ans, église Valbenoite, 8 heures. — Noël Adèle, 82 ans, église Valbenoite, 8 h. 30. — Mougenot Marie, 61 ans, Hôpital.

Foires et Marchés

MARCHE AUX BESTIAUX DE SAINT-ETIENNE

Bœufs, vaches et taureaux. — Amenés 87; vendus 74 ; invendus 13 ; prix du kilo au poids mort en cheville : première qualité 12,50 ; deuxième 11 ; troisième 9 ; prix extrêmes 6,50 à 13 ; bœufs Limousins 13,50 à 14,75.

Moutons. — Amenés 968 ; vendus 890 ; invendus 78 ; prix du kilo au poids mort en cheville : première qualité 14,50 ; deuxième 13,50 ; troisième 11,50 ; prix extrêmes 11 à 15.

Agneaux. — Prix extrêmes 14 à 15.

Chèvres. — Amenées 7 ; vendues 7.

Veaux. — Amenés 239 ; vendus 235 ; invendus 4 ; prix du kilo au poids vif sur pied : première qualité 6,50 ; deuxième 6 ; troisième 5,50 ; prix extrêmes 5,25 à 6,75.

MARCHE DE ROANNE

Froment 197,50 les cent kilos ; seigle 90 à 100 ; avoine 70 à 75 ; foin 40 à 45 ; paille 25 à 30 ; farine 304 : pommes de terre 80 à 90 ; beurre 8 à 8,50 la livre ; œufs 7 la douzaine ; son 70 à 75.

Veaux 500 à 600 fr. les cent kilos : moutons 600 à 650 ; porcs 750 à 850.

MARCHE DE MONTLUÇON

On cotait : beurre 6,50 à 7 la livre ; œufs 6 à 7 la douzaine ; fromages du pays 1,50 à 4 pièce ; poulets 6 à 6,50 la livre ; canards 4,50 à 5 ; oies 4 ; lapins 3,50 à 4 la livre le tout au poids vif ; pommes de terre 0,80 à 1 la kilo et 35 à 40 le sac.

MARCHE DE GANNAT

Marché très important vu la grande quantité de volailles de toutes sortes qui se vendirent avec une légère baisse sur l'ensemble. Grande abondance de lapins et poulets, quelques beaux lots d'oies et canards qui, s'enlevèrent rapidement. Le beurre et les œufs se maintiennent. Toutefois, on signale une hausse sur les œufs qui se font rares. Voici un aperçu des cours pratiqués :

Beurre 7 à 8 la livre ; œufs 7 à 8 la douzaine ; fromages du pays 2,50 à 3 la pièce ; fromages vieux 3 à 3,50 pièce ; fromages de chèvre 1,50 à 2 la pièce.

Jeunes poulets 5,50 à 6,50 la livre ; vieux poulets 4,50 à 5 ; poules et coqs 4 à 4,50 la livre ; canards 4 à 4,50 la livre; oies 3,50 à 4 ; pigeons domestiques 7 à 14 la paire ; pintades 35 à 40 la paire ; lapins domestiques 3 à 3,25 la livre.

FOIRE ET MARCHE DE ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Vaches laitières 3800 à 4500 pièce ; porcs gras 7,50 à 8 le kilo ; nourrains 9 à 10 ; laitons 8 à 9 le kilo.

Beurre 10 à 11 le kilo ; œufs 6,50 la douzaine ; fromages du pays 3 pièce ; poulets 10 le kilo ; canards 7 à 8 ; lapins 6 à 7 le kilo.

MARCHE DE PARAY-LE-MONIAL

Beurre 7 la livre ; œufs 6,50 à 7 la douzaine ; poules 4 la livre ; poulets 4 à 5 ; oies 20 à 25 pièce ; canards 3 à 3,50 la livre ; pintades 20 la paire ; lapins 2,50 la livre ; pigeons 8 la paire ; fromages de chèvre 1,75 à 2 pièce ; de vache 1,25.

Pommes de terre 1,25 à 1,50 le kilo ; choux pommés 1 à 2 pièce ; choux-fleurs 3 à 4 pièce ; navets et raves 0,50 la botte; poireaux 0,50 la botte ; carottes 2 ; oignons 2,25 le kilo ; aulx ,50 pièce ; haricots verts 4,75 le kilo ; haricots demi-secs 7,25 ; haricots à égrener 3,25 ; chicorée frisée et scarole 0,50 pièce ; laitue 0,75 pièce ; courgette 1 pièce ; pommes 3 à 4 le kilo ; poires 5 à 6 ; pêches 3 à 6 le kilo ; prunes 2,50 à 3; pamplemousse 2 pièce ; melons 3 à 6 ; aubergine 1 pièce; bananes 0,50 à 0,60 pièce ; citron 0,75 à 1; raisins 5 à 5,50 le kilo ; amandes vertes 5 le kilo.

MARCHE DE DIGOIN

Œufs 6,50 à 7 la douzaine ; beurre 7,50 à 8 la livre ; fromages de chèvre 1,75 à 2; fromages frais 1,25 pièce ; crème 1,25 la mesure ; lait 1,50 le litre.

Coqs et poules 20 à 25 la pièce ; gros poulets 32 à 38 la paire ; poulets moyens 25 à 32 la paire ; canards domestiques 30 à 37 ; pigeons 10 à 12 ; lapins domestiques 18 à 25 pièce ; lapereaux 4 à 5 pièce.

Pommes de terre 1 le kilo ; laitues 0,40 à 0,50 la tête ; poireaux 0,50 la botte ; carottes 0,50 ; haricots blancs en grains 4 la livre ; melons 3 à 5,50 pièce.

Marché de Châteaurenard

Raisins : admirables 150 à 170 ; chasselas 140 à 160 ; aramons 125 à 150 ; muscats 225 à 250 ; œillades 175 à 200 ; tomates rondes 70 à 80 ; poires à couteau 225 à 250 ; haricots à écosser blancs 175 à 200; rouges 175 à 200 ; verts extra fins 360 à 400 ; fins 325 à 350 ; moyens 275 à 300 ; gros 75 à 100 ; phénix 150 à 175 ; pommes de terre beauvais 90 à 110 ; oignons gros 120 à 150 ; moyens 160 à 175 ; échalottes 250 à 300 ; poivrons 90 à 100 ; n[illegible] 100 à 120 ; carottes 125 à 150 le tout [illegible] kilos.

NOS PETITES ANNONCES CLASSÉES

Emplois demandés

DIRECTEUR NON MOBILISABLE réformé guerre, très actif, expérience importante, références 1er ordre, offre sa collaboration dans affaire sérieuse. Pourrait voyager. SIMON, 14, cours République, ROANNE.

AJUSTEUR pouvant faire gabarits, matrices, ou autres travaux demande travail pouvant être exécuté à domicile. Frances, 6, rue de la Comédie, St-Etienne.

Emplois offerts

Traceurs charpentes métalliques demandés de suite. Ets BESSON, à Montereau (S.-et-Marne). Ecr. direct.

CHAUFFEUR valet de chambre non mobilisable et une cuisinière bonne à tout faire sont demandés pour personne seule. Fournir références. S'adr. M. Peyronnet, Andrezieux (Loire).

LIMONADIER demande un chauffeur expérimenté. Se présenter avec références Maison Alméras, rue Tréfilerie, 1, St-Etienne.

ON demande chauffeur pour conduire voyag. de commerce. Envoyer référ. sous N° 803 à « La Tribune ».

ON dem. un bon margeur-pointeur litho. S'adres. imprimerie PERRATON, 12, rue de la République, SAINT-ETIENNE.

ON demande de bons ouvriers charcutiers. Ecrire Maison POULY et GANNET, à LORETTE (Loire).

Dessinateurs ayant pratique installations haute tension, postes transformateurs et ptes centrales, dégagés obligations militaires. Envoyer référ. ou se présenter MERLIN-GERIN, rue Monestier-Clermont, Grenoble (Isère).

Automobiles

ROSENGART 5, Chenard 11 neuves, Amilcar dern mod. Viva 4 et camionnette t. b. état. S'adresser à Me Goutagny, avoué, 1, rue Camille-Colard, Saint-Etienne.

ACHETERAIS Simca. Faire offres Oubrier, 17, rue Michel-Servet, St-Etienne (Loire)

Propriétés

A VENDRE à Planfoy, JOLIE MAISON 6 pièces, eau, électricité, jardin, garage, libre, Société « ADRESS », 6, place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne, N° 4.282.

A VENDRE près St-Bonnet-le-Château, MAISON de 4 pièces, jardin, dépendances, libre. Prix : 21.000 fr. Société « ADDRESS », 6, place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne, N° 3.668.

Locations

A LOUER plein centre, APPARTEMENT de 4 pièces, deux alcôves, cabinet à toilette, chauffage central, eau, gaz, électricité, w.-c. Loyer intéressant. S'adresser N° 2.548, Société « ADDRESS », 6, place de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne.

A LOUER, à 10 minutes du centre, APPARTEMENT de 4 pièces, salle de bains, eau, gaz, électricité. Loyer intéressant. N° 2.549, Sté « ADDRESS », 6, pl. de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

A LOUER, côté Villebœuf, 4 PIECES meublées, avec salle de bains, électricité, eau, gaz, jardin, chauffage. Loyer intéressant. Sté « ADDRESS », 6, pl. de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne, N° 2.553.

Renseignements utiles

Gros approvisionnements particuliers par colis agricole. Ecr. GAILLARD, 2, rue République, Marseille. Px courant sur demande. On cherche agents pour s'occuper placement.

Laxative, dépurative : la TISANE MEXICAINE «LA BIENFAITRICE» combat l'obésité. En vente : toutes pharmacies

Divers

Huile de table, 10 litres, 98 francs. Café torréfié, 3 kilos, 84 francs. MAURIN, 26, boulev. Rougier, MARSEILLE. Chèque postal 59-91.

LES DERNIÈRES NOUVELLES *4 heures du matin

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 57
2 OCTOBRE (soir)

Des attaques locales de l'ennemi ont été repoussées au sud de Sarrelouis et dans la région à l'est de la Sarre.

Dans cette dernière région, tirs de l'artillerie ennemie, sur des localités allemandes, en arrière de notre ligne.

HITLER va-t-il abdiquer EN FAVEUR DE GOERING ?

Londres, 2 octobre.

Une nouvelle ruse possible d'Hitler dans son prochain discours au Reichstag pourrait consister à offrir d'abdiquer en faveur de Goering si la France et l'Angleterre acceptaient ses offres de paix.

A en croire, un correspondant politique du « Daily Mirror », le Führer ferait valoir qu'il a créé la grande Allemagne et laisserait croire qu'il va se consacrer aux Arts et à la Littérature, mais écrit le journal le stratagème est, d'ores et déjà, voué à l'échec. Cette ruse sera traitée par les alliés avec le mépris qu'elle mérite.

Blocus continental contre l'Angleterre (?)

Londres, 2 octobre.

Selon M. Sefton Delmer, du « Daily Express », Hitler aurait l'impression que la « première vague de son barrage de paix » est brisée.

Aussi, tâcherait-il de s'assurer encore de nouveaux moyens avant de lancer sa proposition de conférence.

Aprs l'accueil négatif fait à ses suggestions, il tenterait de ressusciter l'idée napoléonienne du blocus continental.

Dans ce but, il aurait déjà fait des sondages discrets auprès des gouvernements de plusieurs pays neutres pour déterminer s'ils seraient désireux de se rallier à un tel blocus.

Les pays scandinaves, la Belgique, la Hollande et les Etats balkaniques auraient été sondés. Mais, écrit M. Delmer, la Belgique et la Hollande ont déjà répondu à M. Hitler en élevant le niveau des eaux de leurs digues pour se préparer à toute éventualité.

Ou, encore, Etat tampon contre le bolchevisme !

Londres, 2 octobre.

Selon le correspondant du « Daily Mail » à Amsterdam, les « propositions de paix d'Hitler pour être plus savoureuses admettraient.

— La possibilité de « rechercher un petit Etat tchécoslovaque indépendant.

Le Führer s'efforcerait aussi de donner le change à l'Italie catholique en déclarant que, faute d'acceptation du projet de paix, il déclinera toute responsabilité si le communisme se répand de nouveau en Allemagne.

Quant à « l'état tampon polonais », rempart contre le bolchevisme, il aurait pour villes principales Varsovie, Lodz, Ramon, Kielce, Lublin et Sielce.

Mais Cracovie, Cestochowa et Poznan deviendraient allemandes.

Le combat aérien ANGLO-ALLEMAND AU-DESSUS de la ligne Siegfried

La mission d'information britannique a pu être intégralement remplie

Londres, 2 octobre.

Le ministère de l'information donne sur le combat aérien qui s'est déroulé au-dessus de la ligne Siegfried, les détails suivants :

Les aviateurs anglais avaient l'ordre d'effectuer une reconnaissance au-dessus d'une position particulière de la ligne allemande, à un point extrêmement défendu de la Sarre.

Malgré un tir extrêmement violent des batteries antiaériennes allemandes, nos avions ont pu franchir le tir de barrage.

Alors qu'ils avaient déjà pénétré en territoire allemand et qu'ils se trouvaient à plus de 6.500 mètres d'altitude, le chef d'escadrille aperçut neuf appareils de chasse Messerschmidt qui sortaient d'un banc de nuages et s'approchaient volant à 500 mètres au-dessus des avions britanniques.

Plus loin, sur la droite, six autres Meserschmidt s'avançaient à l'attaque.

Le travail de reconnaissance devait être effectué,

Rien ne pouvait l'arrêter. Les unités britanniques ont continué leur vol.

Dès que le combat s'engagea, la tactique de l'ennemi devint évidente.

Rompant leur formation, les appareils allemands concentraient un feu intense alternativement sur chacun des appareils anglais. Tournant sur eux-mêmes, plongeant et remontant sous les appareils anglais.

Le tir d'une grande intensité dura 35 minutes, trois de nos appareils furent abattus.

Un autre fut obligé de faire un atterissage ; mais huit des douze hommes qui étaient à bord purent s'échapper grâce à leur parachute.

Le chef d'escadrille demeura seul et continua son vol. Zigzaguant, glissant de côté et d'autre et se redressant pour échapper aux feux concentrés de l'ennemi, il poursuivit son chemin et termina sa mission de reconnaissance.

Pendant ce temps, le mitrailleur de son appareil maintint un tir incessant. Une grêle de balles atteignit le premier des appareils allemands qui le poursuivaient et celui-ci tomba en flammes.

Continuant son tir, le mitrailleur atteignit un deuxième appareil, qui descendit en vrille.

Les treize autres appareils allemands renoncèrent au combat.

DES AVIONS ANGLAIS ONT SURVOLÉ BERLIN

Londres, 2 octobre.

On annonce au ministère de l'Air que des avions de la Royal Air-Force ont effectué, avec succès, de jour et de nuit, des vols de reconnaissance au-dessus de l'Allemagne.

Au cours de leurs vols de reconnaissance de nuit, les appareils ont survolé, notamment, Berlin et Potsdam.

Mort de M. Isidore Tournan sénateur du Gers

Paris, 2 octobre.

On annonce de Comperron (Deux-Sèvres), la mort de M. Isidore Tournan, sénateur du Gers.

Né le 31 août 1874 à Montadet (Gers), licencié es-lettres, docteur en droit, ancien chef de l'information économique au ministère du Commerce, M. Tournan s'était occupé principalement des questions économiques et en particulier des tarifs douaniers.

Il était inscrit au groupe de la gauche démocratique radicale et radicale socialiste.

Le Parlement se réunirait jeudi

Paris, 2 octobre (3 h. matin).

Le « Journal » annonce que la semaine ne se passera pas sans convo[illegible] du Parlement. On pense même qu'il se réunira jeudi prochain.

M. Ciano est reparti pour Rome

Bruxelles, 2 octobre.

On mande de Berlin : le «D. N. B.» annonce que le comte Ciano est reparti, à midi, pour Rome.

Deux vapeurs suédois arraisonnés par la flotte allemande

Stockholm, 2 octobre.

Le vapeur suédois « Asten » de 1305 tonnes, chargé de pâte à papier et se dirigeant vers Anvers, a été capturé par des navires de guerre allemands et conduit à Kiel.

Un autre vapeur suédois a été arraisonné dans les eaux territoriales suédoises au sud de Stenshuvud sur la côte orientale de Scandinavie par un avion allemand qui demanda au vapeur de prendre la direction est, sud-est. L'avion allemand a cependant disparu à l'apparition de deux avions suédois.

Le Gouvernement letton a décidé à son tour D'ENGAGER des pourparlers AVEC MOSCOU

Riga, 1er octobre.

Le Conseil des ministres, après avoir entendu le rapport de M. Munter, ministre des Affaires étrangères sur les traités estono-soviétiques et germano-soviétiques a conclu que ces traités apportent des changements si importants à la situation politique en Europe Orientale que la Lettonie doit elle aussi procéder à la révision des relations extérieures et ce au premier chef vis-à-vis de l'U. R. S. S.

Le gouvernement a chargé M. Munters, ministre des Affaires étrangères, de se rendre immédiatement à Moscou pour prendre contact direct avec le gouvernement soviétique.

Suppression de diverses dispositions d'ordre fiscal

Paris, 2 octobre.

L' «Officiel» publie le décret suivant portant suspension ou abrogation de diverses dispositions d'ordre fiscal.

Article premier. — Est suspendu l'application des dispositions ci-dessous énumérées : Art. 3 du décret-loi du 30 juillet 1937, relatif aux impositions départementales et communales, ledit article prescrivant une révision du tarif des patentes.

Articles 1 à 3 du décret-loi du 14 juin 1983, tendant à préparer une péréquation équitable des charges de la propriété bâtie, lesdits articles relatifs à une revision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés bâties.

Décret-loi du 21 avril 1939 relatif à la taxation forfaitaire d'après les signes extérieurs de certains revenus.

Art. 2. — Sont abrogées les dispositions suivantes : Art 39 du décret-loi du 2 mai 1938, relatif à la production en tant que les dispositions de cet article visent l'impôt sur les traitements et salaires et l'impôt général sur le revenu dus au titre de l'année 1940.

Décret du 3 février 1939, accordant des réductions sur les impositions locales en faveur des entreprises nouvelles ou des extensions d'entreprises.

Décret du 30 mars 1939 portant exemption en matière de taxe spéciale sur le chiffre d'affaires.

Le ministère des Finances communique :

Un décret-loi paru ce matin au « Journal Officiel » abroge ou suspend en raison de l'état de guerre diverses dispositions d'ordre fiscal. L'attention du public est particulièrement attirée sur les points suivants :

1. La révision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés bâties prescrite pr le décret-loi du 14 juin 1938 est suspendue pour toute la durée des hostilités. L'exécution de ce travail de révision extrêmement minutieux se serait heurté tant de la part des propriétaires que de celle des fonctionnaires appelés à y collaborer à de très grandes difficultés.

En conséquence, les propriétaires qui, du fait de leur mobilisation ou pour tout autre cas de force majeure n'auraient pas encore produit la déclaration prescrite par arrêté du 10 mai 1939, sont dispensés de ces formalités.

2. La taxation à l'impôt général sur le revenu d'après les signes extérieurs est également suspendue pendant la durée des hostilités. En raison des mesures de repliement, d'une part, de réquisition des voitures automobiles, d'autre part, les éléments d'approbation de la fortune (valeur locative de la résidence principale ou des résidences secondaires domestiques, voitures, automobiles, etc.), n'auraient plus en effet à l'heure actuelle signification.

Les correspondances destinées aux populations évacuées

Paris, 2 octobre.

Au sujet des correspondances destinées aux populations évacuées, le ministre de l'Intérieur et le ministre des Transmissions communique :

Des dispositions ont été prises pour que ce courrier soit acheminé en totalité sur les localités de correspondance qui étaient assignées à ces populations De la sorte, les 9/10e du courrier ont pu être distribués aux destinataires.

Pour permettre la remise ou la réexpédition rapide du courrier destiné aux habitants repliés sur d'autres communes que celles qui étaient primitivement prévues, les directions des postes se tiennent en rapport avec les préfectures en vue de l'établissement et de la mise à jour par les municipalités évacuées de listes donnant l'indication du lieu où se trouvent actuellement les intéressés.

En vue de faciliter ces opérations, les évacués ont avantage à faire connaitre à leurs correspondants leur adresse actuelle, et pour entrer en possession de leur courrier en souffrance, à s'adresser à l'un des directeurs des postes des départements de correspondance en lui donnant toutes indications sur leur domicile, leur profession et leur localité d'origine.

Enfin, pour permettre aux mobilisés des régions évacuées de correspondre avec leurs parents dont ils seraient sans nouvelles, il leur est recommandé d'adresser leurs correspondances au domicile normal de ceux-ci, d'où elles seront réexpédiées sur la nouvelle résidence. De leur côté, afin d'accélérer les transmissions, les familles des mobilisés qui ne seraient pas installées dans la commune prévue pour leur hébergement dans le département de correspondance, pourront écrire directement au directeur des postes de leur département d'origine. En tout état de cause, les maires des localités évacuées faciliteront, dans toute la mesure du possible, la reprise des relations entre les intéressés.

A titre d'indication, les départements des correspondances sont : pour le Bas-Rhin, la Haute-Vienne, la Dordogne et l'Indre ; pour la Moselle, la Charente et la Vienne : pour le Haut-Rhin : le Gers, le Lot-et-Garonne et les Landes, et pour la Meurthe-et-Moselle : la Gironde.

UN APPEL DES « AILES MUTILÉES »

Paris, 2 octobre.

L'Association nationale d'entr'aide « Les Ailes Mutilées » demande pour les aviateurs blessés, des lainages et des lectures. Faire parvenir les dons au siège de l'Association, à Paris, 40, rue du Colisée.

Un appel du syndicat agricole de la Seine-Inférieure

Paris, 2 octobre.

Le Syndicat agricole de la Seine-Inférieure, que préside le sénateur Veyssière, a adressé à ses 13.000 membres un appel dans lequel il dit :

« Le front des armées ne peut être solide, si le front économique ne l'est pas. Tous deux se complètent et se soutiennent. Il ne nous appartient pas de nous occuper du front des armées. Pour cette tâche, la patrie a ses chefs en qui elle a une entière confiance. Le front économique, lui, dépend de nous et le front agricole est notre affaire. Il s'agit de l'adapter aux exigences de la guerre. Les femmes des mobilisés se trouvent seules dans les fermes. Nous savons leur courage, leur volonté, leur farouche résolution.

« Comme leurs mères, voilà vingt-cinq ans, elles sauront se montrer dignes de ceux qui sont partis.

Déjà, elles ont commence la besogne. Mais elles ont besoin d'être aidées. Des devoirs nouveaux s'imposent à nous. Ils nous trouverons les uns et les autres prêts à les remplir jusqu'au bout dans le calme, la méthode et dans la dignité. »

A l'appel du maire, la petite commune des Hogues (Eure), pour la remise de couvertures destinées aux mobilisés, une personne des Hogues qui a voulu garder l'anonymat a répondu en remettant un chèque de 10.000 francs destiné à l'achat des couvertures.

Les intérêts privés en Allemagne

Paris, 2 octobre.

Un décret du 1er septembre a autorisé les Français à faire les actes nécessaires à la conservation et à la perception des fruits de leurs biens, droits et intérêts en pays ennemi ou occupé par l'ennemi, sous réserve d'une déclaration préalable.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui un décret fixant les conditions dans lesquelles cette déclaration doit être faite dans ce but et pour permettre de renseigner le gouvernement sur l'importance et la situation des intérêts français soumis à l'autorité de l'ennemi.

On lit dans le rapport précédant ce décret :

« Soucieux de respecter la propriété privée, ne prenant d'ailleurs de mesures à l'égard des biens ennemis que dans l'intérêt des propriétaires, des biens et de l'ordre public, le gouvernement compte bien que les Etats ennemis ne porteront pas atteinte aux droits de ses ressortissants ; mais il lui paraît cependant nécessaire de connaître aussi exactement que possible, l'étendue de ces droits pour être mieux à même de les protéger, le cas échéant.

La déclaration étant demandée dans l'intérêt des propriétaires, ceux d'entre eux qui négligeraient de la produire en temps voulu (dans un délai de trois mois, à dater du 1er octobre), n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes si le gouvernement français devait s'abstenir en leur faveur.

Ils ne seront dailleurs en cas de défaut passibles d'cune sanction.

Le décret reprend les dispositions adoptées en 1917 et 1918, qui tout en imposant aux particuliers moins de formalités que celles qu'exigèrent d'autres gouvernements, rendirent les plus grands services à nos nationaux lors du règlement des litiges occasionnés par la guerre de 1914-1918.

La déclaration à souscrire doit être produite à l'Office des bient et intérêts privés, au ministère des Affaires étrangères.

Les imprimés nécessaires peuvent être réclamés par les intéressés à Paris, à l'Office des biens et intérêts privés, chez les agents de change, dans les mairies, à la Chambre de commerce.

En province et en Algérie, dans les préfectures et sous-préfectures, dans les Chambres de commerce.

Aux colonies, au Gouverneur général ou au gouvernement, aux chefs de districts de subdivisions ou de provinces ou aux mairies.

Dans les protectorats à la résidence générale.

A l'étranger, dans les ambassades, légations et consulats de France.

Les imprimés peuvent être réclamés par correspondance.

Dans ce cas, le déclarant spécifie dans sa demande la catégorie des intérêts qu'il désire déclarer (créances commerciales, titres ennemis, titres et valeurs laissés en pays ennemi ou occupé par l'ennemi, ou autres biens, droits et intérêts), ainsi que le nombre d'imprimés de chaque catégorie qui leur est nécessaire.

Les déclarations devant être envoyées en double exemplaire sous pli ferme, non affranchi, à l'Office des biens et intérêts privés, au ministère des Affaires étrangères.

Sont également mis à la disposition des intéressés des imprimés spéciaux pour enregistrer les réclamations, notamment les demandes en dommages et intérêts.

Un communiqué du ministère des Anciens combattants

Paris, 2 octobre.

Le ministre des Anciens Combattants communique :

Le *Journal Officiel* publiera, demain, un décret étendant aux circonstances actuelles le bénéfice de l'action de l'office national et des offices départementaux des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation.

Ces organismes ont reçu la haute mission d'assurer aux anciens combattants pensionnés ainsi qu'aux veuves, ascendants et orphelins des militaires morts pour la France et aux victimes de la guerre 1914-1918, le patronage et l'appui permanent qui leur sont dus par la reconnaissance de la nation.

Aux termes du dit décret, l'Ofifce national et ses Offices départementaux uniront ainsi toutes les victimes de guerre dans une même œuvre de solidarité.

A l'heure où l'Office national et les offices départementaux voient ainsi étendre leur mission, le ministre des Anciens Combattants croit devoir rappeler que l'Office national (Hôtel des Invalides, à Paris) et les offices départementaux (au siège de chaque préfecture sont habilités à recevoir tous dons et legs avec exonération des droits de mutation.

Il remercie ceux qui ont, déjà, apporté leurs offrandes et, en particulier, le généreux donateur, ami de la France, qui vient de verser à l'Office national une somme de 100.000 francs en faveur des veuves et orphelins de guerre.

PLUSIEURS PERSONNES ensevelies DANS UN ÉBOULEMENT

Naples, 2 octobre.

Un éboulement causé par des pluies persistantes s'est produit dans le quartier Sanita. Plusieurs enfants et des passants ont été ensevelis. Les pompiers ont retrouvé, jusqu'à présent, quatre cadavres.

Les recherches continuent.

Deux trains entrent en collision en Argentine

Sept tués et soixante blessés

Cordoba, 1er octobre.

Deux trains sont entrés en collision. Il y a sept morts et soixante blessés.

Un coup de grisou dans une mine ALLEMANDE

17 tués et 14 blessés

Turin, 2 octobre (2 h. matin).

Un journal italien apprend de Berlin qu'un coup de grisou a eu lieu à Bochum-Hordel. Quarante mineurs ont été ensevelis. Un incendie a rendu difficiles les opérations de sauvetage. Dix-sept mineurs ont été tués sur le coup ; quatorze sont dans un état désespéré.

LA RÉGION

MOULINS.

DÉFENSE PASSIVE

Par autorisation de la Préfecture, la Maison CHAVA, 4, cours Moret, fournira des masques à gaz dûment contrôlés, au meilleur prix.

NIÈVRE

NEVERS

POUR NOS SOLDATS

Centre d'accueil des anciens combattants à la Maison du Poilu 5, rue du Lycée

La Maison des Poilus Nivernais, « notre maison », comme disent non sans une légitime fierté, les anciens combattants, qui l'ont payée sou à sou de leurs deniers, pour qu'elle puisse, en certaines occasions servir de refuge à leurs frères d'armes, vient en peu de jours de se transformer pour une autre mission.

Désormais, la Maison des Poilus Nivernais sera le Centre d'acceuil des soldats casernés à Nevers, ou de ceux qui, de passage en la cité des ducs, voudront pour quelques heures se délasser, se rafraîchir ou se distraire.

La vaste salle de réunion, sise au premier étage, qui peut, en temps ordinaire contenir jusqu'à 350 ou 400 personnes, se change actuellement en une accueillante cantine où les soldats trouveront à la fois le calme et tout ce qu'il faut pour se restaurer.

Un ex-poilu de la dernière guerre, qui fut aussi le directeur d'un des plus grands établissements de Nevers, dirigera cette cantine.

Elle sera, nous n'en doutons pas, un modèle du genre.

Il faut toujours, autant qu'il se peut, joindre l'agréable à l'utile, c'est pourquoi, outre le rafraichissant et le substantiel, les organisateurs du Comité d'acceuil ont pensé à mettre à la disposition de leurs invités, une salle de jeux ainsi qu'une salle de lecture.

Ainsi, grâce à leurs aînés, qui se souviennent, ceux que l'âpre devoir tient éloignés des êtres qui leur sont chers, pourront trouver dans l'accueillant refuge, que sera pour eux la Maison du Poilu, un milieu où ils se sentiront vraiment en famille ; un milieu où des hommes semblables à leurs frères, les recevront comme autant de fils, s'ils sont à leur première épreuve et comme des frères, si rescapés de la folle hécatombe qui broya l'Europe, mais surtout la France de 1914 à 1918, ils sont à nouveau sous les armes pour défendre nos foyers et nos libertés menacés.

Nous tiendrons nos lecteurs, et plus particulièrement les soldats, au courant, mais dès à présent, qu'il nous soit permis de féliciter le Comité de guerre des anciens combattants pour son heureuse initiative.

NEVERS.

Etat civil. Relevé du 2 octobre 1939. — Naissances : Françoise Olagnier, 8, rue Hoche ; Daniel Hanne-Wiame, 7, rue de la Chaussade ; Ginette Delorme, rue de Paris, 1.

Décès : Sœur Lucie, du Sacré-Cœur, 59 ans, 11, rue Saint-Trohé ; Simone Delaporte, 9 mois, rue de Paris, 1 ; Marie Le Cozannet, 74 ans, épouse de Ignace Mitzel, rue de Paris, 1 ; Geneviève Bonichon, 50 ans, sans profession, épouse de Léon Chartier, 20, rue Général-Auger ; Marie-Louise Tissier, 63 ans, sans profession, épouse de Marie Forestier, rue de Paris, 1 ; Louis Pougault, 36 ans, employé de bureau, époux de Marie-Louise Sebillotte, rue de Paris, 1 ; Jules Frebault, 43 ans, ouvrier agricole, époux de Marie Thirot, rue de Paris, 1 ; Jean Gourdavault, 62 ans, charron, veuf de Marie Piat, rue de Paris, 1.

Tir sur la levée de Gimouille. — Le maire de la ville de Nevers a l'honneur de faire connaître que des tirs auront lieu au champ de tir de la Levée de Gimouille, les mardi 3, mercredi 4 et vendredi 6 octobre, de 7 heures à 15 heures.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE.

Les réfugiés. — On peut évaluer à 600 le nombre des réfugiés actuellement dans notre commune.

Il a fallu pour leur accueil et leur hébergement créer un service spécial. Ce service est assuré à titre bénévole par M. Robert Vivier, qui se charge de leur recensement, du paiement des allocations et aussi des multiples questions annexes.

La cantine scolaire a permis de les nourrir pendant près de trois semaines. Il a fallu aussi créer un hôpital. Enfin, ils ont trouvé chez les habitants un accueil cordial.

Notre commune a fait, il faut le dire, tout le nécessaire à cet égard. Remercions les nombreuses personnes qui se sont dévouées sans compter leur peine, ni parfois leur argent à cette lourde tâche.

HAUTE-LOIRE

BRIOUDE. — Secours aux réfugiés. — L'évacuation de certaines zones des départements frontières et l'éloignement d'une partie de la population de la Seine et de la région lyonnaise, ont amené dans le département de la Haute-Loire des familles nécessiteuses qu'il importe de secourir.

Le gouvernement a décidé que ces familles seraient secourues soit en nature par l'hébergement dans des centres spécialement aménagés, soit par l'attribution d'une allocation en espèces.

Cette allocation a été fixée à 10 fr. pour les grandes personnes et à 6 fr. pour les enfants de moins de 13 ans.

Elle sera accordée par la commission cantonale instituée par le décret loi du 30 octobre 1935 sur l'assistance

Les personnes visées par les présentes dispositions, particulièrement nombreuses dans la commune de Bleske, sont priées dès maintenant de faire leur demande à la Mairie.

L'allocation de réfugiés aux familles touchant l'allocation militaire par suite de la mobilisation de leur chef sera réduite de moitié.

Service médical. — Le Maire de Biesle informe la population que le service médical de la région est désormais assuré par le docteur Pierre Liandier

QUEL SERA LE ROLE DE L'ITALIE ?

Même s'il accepte de tenir le rôle de médiateur, qu'on semble lui offrir de Berlin, le chef du gouvernement de la Péninsule peut-il oublier celui de protecteur des Balkans qu'il a toujours ambitionné de tenir ?

Paris, 2 octobre.

Si nous étions en temps normal, nous pourrions dire que la semaine qui s'ouvre aujourd'hui sera capitale. Mais, nous ne sommes pas en temps normal, et les choses, si importantes qu'elles soient, ne sauraient être capitales...

Il va sans dire que le cycle de jours qui commence verra tout d'abord des « prises de position » caractéristiques. Outre l'action diplomatique, dont les effets ne se font sentir qu'après coup, il y aura les déclarations de M. Chamberlain aux Communes, et celles de Hitler au Reichstag, les dernières suivant les premières, de manière à constituer une réponse du chancelier allemand au « Premier » britannique.

Enfin, on saura à peu près exactement, à ce moment, en quoi consistent les propositions de paix germano-russes et la forme que voudront leur donner leurs auteurs.

Déjà, à la suite du voyage du comte Ciano à Berlin, on croit apercevoir les grandes lignes de ces propositions. Elles semblent impliquer, tout d'abord, la constitution, sur les ruines de la Pologne, d'un « Etat tampon » séparant l'Allemagne de la Russie.

Ce n'est déjà plus l'absorption pure et simple par les deux naions conquérantes du malheureux pays, écrasé sous leurs coups. Ce n'est déjà plus la consécration de l'état de fait, que paraissait laisser prévoir la note communiquée après le dernier accord germano-soviétique.

Cela représente-t-il un progrès ?

Il n'est que de se reporter au précédent de la Tchécoslovaquie, pour se convaincre de la précarité de pareille éventualité...

D'ailleurs, le fait de la reconstitution en France du gouvernement polonais, qui comprend notamment M. Zaleski, le prédécesseur du colonel Beck aux Affaires étrangères, ne peut-il être, dès maintenant, tenu pour une réponse ?

En second lieu, les propositions germano-soviétiques viseraient à la réunion d'une conférence où seraient seulement représentées la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Russie et l'Italie. Le fait de n'avoir pas prévu d'y convier d'autres puissances, les Etats-Unis par exemple, dont le président, M. Roosevelt avait, il y a un an, conçu l'idée d'une vaste conférence, montre le souci du Reich et de l'U.R.S.S. d'en tirer un profit exclusif.

Telles sont donc les articulations que Hitler demanderait au gouvernement italien de transmettre à la Grande-Bretagne et à la France.

Nous ne savons pas, à l'heure où nous écrivons, si le gouvernement italien a accepté la mission dont on désirait le charger, ou s'il l'a déclinée.

Si l'on devait se rapporter au discours de M. Mussolini dans lequel il faisait allusion à l'éventualité de la paix entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, on pourrait penser qu'il saisirait avec empressement l'occasion de tenir ce rôle de médiateur qu'il affectionne. Mais, depuis ce discours du « Duce » la collusion germano-soviétique s'est renforcée, affirmée et il y a eu cet ultimatum contenu dans la note publiée à la suite des entretiens Ribbentrop-Molotov à Moscou. Dans cette note, il est dit qu'en cas de refus des propositions germano-soviétiques, la France et la Grande-Bretagne seront tenues pour responsables de la continuation de la guerre et que les plénipotentiaires russes et allemands se réuniront à nouveau pour, comme on dit, tirer la leçon des événements.

***

L'attitude du gouvernement italien n'est pas une des énigmes les moins passionnantes qui soient offertes à nos méditations, depuis l'ouverture des hostilités. Quelle est donc, à l'heure où il peut devenir le porte-parole du Reich et de l'U.R.S.S. associés, la position du maître de l'Italie ?

Laissons de côté, pour l'instant du moins, les considérations sentimentales ou historiques qui se présentent à l'esprit ; tâchons de voir où peut être le véritable intérêt de notre voisine ?

Par le fait de sa neutralité, pendant le premier mois la guerre, l'Italie a incontestablement aidé notre mobilisation en Afrique du Nord, que la présence de ses navires et de ses avions, dans la Méditerranée, aurait sans aucun doute réel[illegible] Son attitude a, de s[illegible] influencé dans une certaine mesure celle de l'Espagne. Abstenons-nous de voir là un préjugé favorable à notre cause. Ce serait aller trop vite peut-être. Quelles que soient les raisons qui l'ont déterminée, même si elle devait, demain, changer, le fait subsisterait.

Cela dit, il faudra bien s'aviser que le gouvernement italien ne peut pas voir sans inquiétude la poussée russe vers ces Balkans dont il a toujours ambitionné d'être le protecteur. De même, il ne peut pas être indifférent au fait que la Turquie, qui ne perd pas davantage de vue les Balkans, non seulement maintient sa position à l'égard de la France et de la Grande-Bretagne, mais encore envoie une mission militaire à Londres.

Il est vrai que les troupes allemandes sont sur le Brenner, par suite de l'absorption de l'Autriche par le Reich.

Francisque LAURENT.

TIRAGES FINANCIERS

UN NOUVEAU MILLIONNAIRE

Crédit National 5 1/2 % 1937

Paris, 2 octobre.

Le numéro 33.532 est remboursé par un million de francs.

Le numéro 783.792 est remboursé par 100.000 fr. ; les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 25.000 fr. : 8.652 ; 226.150 ; 406.652 ; 585.150. Les quatre obligations dont les numéros se terminent par : 33.150 ; 51.652 ; 53.150 ; 81.652, sont remboursés par 10.000 francs.

Les deux obligations dont les numéros se terminent par : 6.792 ; 9.532; sont remboursées par 2.000 fr. Les 1.956 autres obligations se terminant par 150.652 sont remboursées par 1.000 francs.

La cantatrice polonaise Eva Bandowska est tuée au cours d'un bombardement

Amsterdam, 2 octobre.

On mande de Copenhague :

La célèbre cantatrice polonaise Eva Bandowska, de l'opéra de Varsovie, a été tuée au cours d'un bombardement aérien de Varsovie, dans la villa qu'elle occupait, dans un quartier de l'Est.

La villa a été complètement détruite par une bombe allemande.

On annonce, en outre, la mort, dans les mêmes conditions, du dramaturge Stenpowski.

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Gros bétail : Les offres étaient bien lourdes pour les besoins, aussi les cours se sont tassés à trois ou quatre sous par livre nette surtout pour les animaux de choix.

Charollais, nivernais, bourbonnais, berrichons, 5.70 à 6 ; bons bœufs gros bœufs blancs, de 1.100 à 1.200 livres extra, 520 à 580 ; Salers et rouges extra, 530 à 560 ; bons, 5 à 5.20 ; ordinaires, 4.50 à 4.80 ; gris ouest extra, 5.20 à 5.50 ; ordinaires, 4.40 à 4.70 ; bœufs grossiers, toutes races, 4.30 à 4.70.

Veaux : Vente très mauvaise, les besoins étant encore peu importants. Les cours se sont affaiblis.

Veaux du gatinais blancs, au détail, 5.80 à 7.30, par bande, 5.50 à 6.20 ; ordinaires de ces régions, 5 à 5.40 ; tourrangeaux, langeais, Sainte-Marie, 5.40 à 6.20 ; vaches clinon, 490 à 610 ; veaux à robe blanche, 530 à 590 ; veaux communs de toutes races, 440 à 470 ; broutards, 280 à 330.

Ovins : Les affaires ont été actives surtout pour les brebis, bien demandées. Les cours se sont fermement défendus.

Agneaux Ile-de-France, 930 à 900 ; touthon, 930 à 990 ; charmois, 900 à 970 ; bourbonnais, nivernais, 890 à 970; berrichons, 880 à 960.

Moutons Ile-de-France, 840 à 900 ; bourbonnais, nivernais, 790 à 960 ; berrichons 790 à 850 ; limousins, 790 à 840 ; lizets, 780 à 820 ; gascons, 780 à 890.

Brebis Ile-de-France, 600 à 640 ; berrichons, 580 à 620.

Porcs : Vente très mauvaise à cause des arrivages excessifs, aussi, nouvelle baisse surtout sur les animaux gras.

On cote au kilo vif : Porc maigre extra, 870 à 890 ; porcs maigres, de 95 à 105; kilo vif, 830 à 860 ; épais de pays, 780 à 820 ; gros gras de nourrissons, 760 à 780 ; coches, 560 à 630.

Arrivages par départements :

Haute-Loire, 200 moutons ; Puy-de-Dôme, 10 bœufs, 10 vaches ; Allier, 70 bœufs, 40 vaches, 10 taureaux, 250 moutons, 50 porcs ; Nièvre, 170 bœufs, 150 vaches, 10 taureaux, 50 veaux, 2.300 moutons. Invendus 505 bœufs, 410 vaches, 20 taureaux, 460 veaux, 295 moutons.

Imprimerie de « La Tribune » 10, pl. Jean-Jaurès, St-Etienne
Le Gérant : A. CARROT.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.